VOLUME V. WINNIPEG, MERCREDI, 30 MAI 1917 NUMERO 3

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - - - - $2.00

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CAN. PUB. CO., LTD.
619 A. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

Aux Nôtres

On pourra voir ailleurs, dans ce numéro de la **Liberté**, le geste généreux et patriotique de la Ligue de la Presse Catholique de Langue française en faveur de notre propagande de colonisation.

Les nôtres du Manitoba vont-ils se laisser vaincre en générosité par leurs frères de l'extérieur, qui n'ont pas les mêmes intérêts au jeu? Poser la question, c'est la résoudre, et nous avons la ferme confiance que cette solution ne peut pas tarder maintenant.

Nous ne mériterions sûrement pas l'appui généreux et sympathique qui nous est donné, si nous ne faisions pas notre part: part modeste, car nous voulons faire en petit, notre expérience nous ayant enseigné que, sur ce terrain, tout grand projet est condamné à mourir de faim.

N'oublions pas que pour récolter il faut semer; que pour avoir notre mot à dire dans les affaires de cette province, il faut pouvoir l'appuyer par le vote, qui est le commencement de la sagesse, pour les partis politiques, quels qu'ils soient.

Or, c'est un travail qui ne se fera pas tout seul. Tous ont pourtant intérêt à ce qu'il soit fait. Si nous ne le faisons pas, d'autres feront le leur à l'encontre, et viendra un jour où, pour le faire, ils nous mettront à contribution.

On prend actuellement deux cent mille piastres annuellement dans la poche des contribuables catholiques pour faire instruire des enfants qui ne sont pas catholiques; croit-on qu'on se gênera davantage sur d'autres terrains? Le vol sera couvert d'une loi: aux yeux de nos grands partisans de la liberté pour eux seuls, ce vol couvert d'une prétendue loi ne sera plus le vol: on y ira de gaieté de coeur, et très généreusement. Mais si vous voulez nous en croire, chers compatriotes, vous ne serez pas du nombre des favorisés, votre argent ira aux autres. En ces jours vous aurez à débourser peut-être cinquante et cent piastres. Un sacrifice d'une couple de piastres consenti à temps pour promouvoir des oeuvres de défense nationale vous eût mis à l'abri de cete perte accompagnée d'ignominie.

Nous répétons ce que nous avons dit plusieurs fois déjà: un groupe national qui ne peut pas compter sur une faible contribution de temps et d'argent de la part de ceux qui le composent est condamné à mourir d'une mort qui n'a rien d'honorable. A nous de nous gêner un peu maintenant avec des chances de liberté pour plus tard, ou de subir la gêne dans un avenir plus ou moins éloigné en un état de servage qui n'aura rien de précisément distingué.

Allons-nous déchoir??

Remerciements

C'est de tout coeur que nous remercions la "Ligue de la Presse Catholique de Langue Française" ayant son siège à Québec de l'encouragement financier qu'elle veut bien donner à notre projet de colonisation. L'aimable secrétaire de la Ligue veut bien ajouter une bonne parole à la généreuse offrande qu'il nous transmet: **"Cette propagande colonisatrice en province de Québec et aux Etats-Unis est excellente, l'idée est ingénieuse et propre à donner des résultats féconds, j'aime à le croire."**

On ne peut être plus aimable. Nous apprécions à sa juste valeur la contribution en argent de la Ligue de Presse Catholique de Langue Française: c'est une marque non équivoque de bienveillance, car il faut que le coeur soit gagné pour que la main descende dans le gousset; et c'est ce que nous apprécions encore plus que tous les dons en argent.

Savoir que Québec est sympathique à notre projet nous est une immense consolation et un très grand encouragement. Nous l'avons dit ici, plus d'une fois, nous ne tenons pas à dépeupler Québec: nous voudrions simplement voir venir vers nos terres faciles à coloniser, un dixième de la population rurale de Québec qui part annuellement pour les Etats-Unis.

Les lois de colonisation de Québec, aidées peut-être des difficultés qu'offrent les grands bois, sont en partie responsables de cet exode. Les fils de cultivateurs ne rencontreront pas ces difficultés ici. En attendant que Québec ait trouvé une solution satisfaisante à ce problème vital, nous serions reconnaissants, plus que nous ne saurions dire, des efforts qui se feront là-bas pour activer la colonisation de notre Manitoba avant que des étrangers ne soient venus récolter les fruits savoureux de semences jetées en terre par les nôtres qui ont découvert et civilisé ce pays.

A la Ligue de la Presse Catholique de Langue Française, de nouveau merci, et du fond du coeur.

Education

Nous avons laissé nos lecteurs au chapitre de la culture physique, éducation à donner au corps. Nos grands progressifs modernes y attachent beaucoup d'importance. Nous avons dit que nous ne voulions pas médire d'une certaine culture physique qui reste dans les bornes du raisonnable, et, s'il s'agit des jeunes filles, dans les bornes de la modestie d'abord et de l'organisation physique des jeunes personnes. En dépit de tous les efforts de la culture physique intense, on ne parviendra pas à donner aux filles les biceps et les mollets des hommes. Que voulez-vous, ce n'est pas notre faute, le bon Dieu ne les a pas faites comme cela. Mais, il y a beau temps que l'oeuvre de Dieu est trouvée incomplète par nos grands progressifs.

Ne leur en déplaise, nous croyons à la vérité de cette parole des livres inspirés auxquels ils semble croire encore, "L'exercise corporel est utile à peu de chose: mais la piété est utile à tout: elle a des promesses pour la vie présente et pour la vie à venir." C'est là une parole certaine et digne d'être reçue.

C'est bien la position chrétienne dans l'éducation. Elle ne négligo ni le corps ni l'âme, mais elle donne la préférence à l'âme sur le corps.

Nos grands progressifs donnent la préférence au corps sur l'âme. La piété, pour eux, ça n'existe pas; les destinées éternelles de l'âme? quantité négligeable; on s'occupera de cela une fois par semaine, à l'église, et encore; tout pour le corps et l'intelligence dans la mesure où elle peut être appliquée à pourvoir plus abondamment le corps des satisfactions des sens. Voilà l'idéal de nos progressifs. Si ce n'est pas là du progrès vers l'animalité, nous voudrions savoir ce que c'est?

Alors il ne faut pas être surpris qu'on exagère la culture physique.

L'éducation chrétienne, quoi qu'on puisse en dire, vise à autre chose. Encore une fois elle ne néglige pas le corps, mais le laisse à sa place. Elle seule répond d'une manière satisfaisante à ce que Dieu exige de nous, tout en ne négligeant ni le bien de l'individu ni celui de la société.

L'éducation a pour objectif le bonheur. La véritable éducation enseigne tout d'abord à l'enfant ce qu'est le bonheur. Il y a le bonheur terrestre, il y a le bonheur céleste; il y a la vie présente, il y a la vie future.

Amenez la culture physique au plus haut point de perfection possible, ornez l'intelligence de toutes les connaissances nécessaires à la bataille de la vie, pour nous servir de l'inévitable expression, aurez-vous le bonheur? Pas du tout, pas même celui de la terre. Vous aurez formé là un animal plus parfait que les autres, plus en mesure de pressurer pour faire plus large part à son égoïsme. Il ne sera pas heureux ici-bas, empoisonnera probablement l'existence terrestre de ceux qui vivront près de lui, se perdra vraisemblablement pour l'éternité.

L'éducation a un but plus noble, elle doit prendre l'homme tel que Dieu l'a fait et le former à ce que Dieu veut de lui, ici-bas, et dans l'éternité.

Notre Campagne

Nous avons fait un appel pressant en faveur d'un mouvement de colonisation au Manitoba. Nous voulons que nos lecteurs nous donnent:

1o—Les noms de deux ou trois personnes, cultivateurs ou fils de cultivateurs de la province de Québec, des Etats-Unis ou d'ailleurs, en y mettant bien lisiblement l'adresse: nous voulons leur servir la **Liberté** pendant trois mois.

2o—Nous demandons aux nôtres de vouloir bien faire valoir les avantages de leur localité, en nous faisant connaître les bons marchés à faire chez eux. Il ne se passe pas de semaine sans que nous entendions parler d'un marché d'or dans l'une ou l'autre de nos paroisses.

—Avez-vous fait la chose? demandons-nous.

—Non! répond-on, neuf fois sur dix.

Dans ces conditions nous piétinerons sur place, jusqu'à ce que d'autres nous invitent à déloger et nous y contraignent.

Nous ferons à la **Liberté** des réclames de colonisation sans charge pour les annonceurs.

3o—Pour distribuer notre copie d'annonces il nous faut quelques sons et nous comptons sur nos compatriotes un peu à l'aise pour faire ce geste de patriotisme pratique. Notre liste est ouverte; nous comptons la remplir. Nos bons gros cultivateurs à l'aise ne peuvent-ils y mettre le prix du bidon de lait — ou d'un minot de blé. Est-ce que cela dépasse leur dévouement à la cause nationale?

Veut-on savoir ce qui nous rend si audacieux? Nous le dirons en toute franchise: le désir de crier assez haut pour être entendu. La parole de nos évêques, en 1871, n'a pas été entendue; la sourde oreille qu'on a faite à cette parole auguste nous a fait perdre un beau patrimoine agricole, et une influence considérable dans la Confédération.

Nous ne passons jamais dans les riches plaines qui s'étendent de Winnipeg à Brandon, où se trouvent peu des nôtres, sans nous sentir le coeur serré. Au moment où nos évêques parlaient, en 1871, toutes ces belles terres, d'une richesse inépuisable, étaient à prendre pour rien. Et que disaient nos évêques en 1871?

Ils invitaient à prendre la route **"des riches prairies de l'Ouest, "tous ceux qui n'aiment pas le défrichement des terrains boisés et "qui pourtant veulent s'éloigner de la paroisse qu'ils habitent."**

Ces paroles eussent-elles été entendues que nous aurions deux cent mille des nôtres au Manitoba, dans ces plaines merveilleuses. La province de Québec ne serait pas appauvrie, les Etats-Unis auraient deux cent mille des nôtres de moins, et ce ne serait vraiment pas dommage. Nous n'aurions pas de question scolaire au Manitoba, nous n'aurions pas eu la question scolaire de l'Ouest, et la question universitaire serait toute réglée. Et puis, avec une seconde province de Québec en formation dans l'Ouest, l'isolement de Québec, qu'on s'efforce partout de circonscrire comme une réserve sauvage, serait rendu impossible.

Trop tard, dirons-nous?

Non; bien en retard, c'est vrai, nous sommes quarante ans en retard dans la course, mais il y a encore de belles chances d'établissement.

Dormirons-nous encore trente ans avant de nous rendre compte que nous laissons ramasser les richesses de notre pays par les étrangers? A ce compte, dans trente ans nous serons prêts pour l'ensevelissement.

Quarante ans après le sage conseil donné par l'épiscopat de Québec, il nous fait mal au coeur de lire dans un journal que personne ne peut accuser de légèreté (l'**Action Catholique**), que trente mille des nôtres quittent encore annuellement le Canada.

Notre campagne a pour but de diminuer un peu ce mal effrayant. En êtes-vous?

Un Grand Nigaud

Ca commence comme dans les contes: c'était une fois un grand nigaud...

—Oh! mais, vous n'allez pas nous conter un conte?!

—Mais, c'est un conte vrai; cela semble un rêve, mais c'est la vérité; les personnes en scène existent en chair et en os, la paroisse où la chose s'est passée est à cent et quelques milles de Winnipeg, et l'inspecteur en scène un représentant de notre département de l'instruction publique.

Donc, c'était une fois un inspecteur d'école, grand nigaud prétendant avoir beaucoup de science, mais fort bouché, une petite maîtresse d'école qui n'avait pas froid aux yeux, et une enfant de six ans, née de parents français, dans une paroisse où l'on ne parle que le français, la petite ayant fréquenté l'école depuis un mois, peut-être un peu moins.

Un beau matin, notre grand homme, — oh! non, notre grand nigaud, — arrive à l'école pour y faire une inspection. Il signifie à la petite maîtresse de se retirer à l'écart, que c'est lui qui fait la classe pour l'avant-midi.

Installé Monsieur, ça commence.

Ses prouesses vont s'exercer sur une petite de six ans. Ces messieurs semblent se faire une spécialité de s'attaquer à ce qui est faible. Que voulez-vous? chacun montre le courage qu'il a; il ne faut pas être trop exigeant pour les braves!

En anglais, donc, — et il serait peut-être intéressant de rendre compte que cela ne ressemble que de très loin à l'anglais de Shakespeare, — il s'adresse à la petite de six ans, née de parents français, ayant habité une paroisse de langue française et fréquentant la classe depuis trois semaines, un mois au plus.

Pardine, aux yeux des gens intelligents, cette enfant doit comprendre et parler couramment l'anglais, et être en mesure de répondre en anglais à un gros monsieur qui jouit de l'immense supériorité de ne savoir qu'une langue, la langue supérieure, quoi!

Mais non, mais non, les gens intelligents ne pensent pas de même!

—Oh! vraiment? Bien, soit! Mais notre grand nigaud pense de même lui; cela vous dispense de penser. Communs mortels!

Donc en anglais à la petite: "Say twenty-eight."

Silence...

—"I ask you to say twenty-eight."

Silence encore.

—Monsieur l'inspecteur, dit la maîtresse, cette enfant de six ans est française et ne fréquente la classe que depuis trois semaines à peu près.

Mais cette observation ne porte pas, et le grand monsieur, — oh! excusez, le grand nigaud, — de continuer à torturer la petite.

—"I ask you to repeat twenty-eight."

—Monsieur vous demande de répéter "twenty-eight", petite.

—No, no, let her alone, let her **gues!!**

—Say twenty-eight, dit monsieur.

—Say twenty-eight, reprend la petite.

—Repeat twenty-eight, dit de nouveau monsieur.

—Repeat twenty-eight, reprend encore la petite.

Et le grand nigaud dût terminer là sa petite comédie en insistant bien fort sur la nécessité de n'enseigner que l'anglais aux enfants, même ceux de six ans.

C'est à l'encontre des expériences faites dans les pays où ceux qui s'occupent d'instruction connaissent quelque chose, mais on n'est pas si exigeant au Manitoba.

A midi, Monsieur le nigaud accepte l'invitation de la maîtresse de classe d'aller prendre son dîner chez le voisin, où elle-même prend sa pension. Monsieur accepte. On arrive à cette maison, où une bonne Française salue très poliment le monsieur et lui souhaite la bienvenue.

Monsieur a l'immense supériorité de ne parler que l'anglais, et, fort embarrassé, s'adresse à notre petite maîtresse pour se faire interpréter ce français.

—"It is now time to guess", répond simplement mademoiselle. Et le grand nigaud, qui n'a plus six ans, ne peut pas "guesser", et force lui fut de rester dans le pétrin de son immense supériorité unilingue.

La demoiselle mérite une médaille, et le grand nigaud mérite d'être emplumé. C'est au moins notre avis.

De la Graduite

Les écoles gratuites coûtent fort cher, et dans la mesure où l'opinion publique permettra aux faiseurs des loges jaunes ou autres de mettre la main sur les oeuvres de charité, dans cette même mesure le public verra ses charges devenir plus lourdes. Ces messieurs ont une grosse dévotion pour le trésor public.

Voici une information pour l'édification de nos lecteurs:

"Le Dr John Coyle, des Etats-Unis, donne les statistiques suivantes: 1,500,000 enfants sont éduqués dans les écoles paroissiales "catholiques à raison de $10 par tête. Les enfants qui fréquentent "les écoles publiques coûtent à l'Etat $42 par tête. Les écoles "catholiques épargnent donc annuellement à l'Etat $63,000,000 "pendant qu'elles dépensent $15,000,000 de la contribution catholique."—L'**Action Catholique**, 24 mai 1917.

Les dépenses des écoles publiques sont quatre fois plus fortes que celles des écoles privées, et les concours entre écoles privées sont généralement à l'avantage des écoles privées. Et remarquez que c'est l'instruction gratuite.

C'est à se demander ce que ça coûterait si ce n'était pas de l'instruction gratuite.

Instruction gratuite, immense **blague**, comme d'ailleurs tous les services faits par l'Etat. Avant que chacun ait pris son tour de bâton, le chiffre est fort arrondi, et en définitive c'est le contribuable qui paye. On lui fait croire que c'est du progrès.

Ce beau régime d'économie, notre gouvernement semble disposé à l'imposer aux oeuvres de charité. Déjà il envoie ses agents visiter les comptes des maisons de charité. C'est un premier pas dans une voie qui tend vers l'administration par le gouvernement.

Cela coûtera quatre fois plus cher que la charité privée, les services seront plus mal faits, et le contribuable paiera, à moins qu'il se décide de mettre à la porte tous ces beaux lécheurs de la bourse publique, en exigeant de ses nouveaux mandataires qu'ils se mêlent de leurs affaires, en laissant à l'industrie privée les oeuvres d'éducation et de charité. Le public sauvera des millions, les enfants recevront une éducation plus soignée, et les miséreux des soins plus affectueux.

Ca fera un peu moins de salaire pour Monsieur le Surintendant un tel, Monsieur le secrétaire un tel, Monsieur le trésorier un autre tel, mais en ce temps de guerre et de dettes de guerre qui dureront longtemps, le contribuable a grand intérêt à être délivré de tous ces messieurs un tel, qui sont fort embêtants en plus du salaire très rond qu'ils retirent.

L'A. C. J. C. au Manitoba

Il y a deux semaines, on disait au Coin de l'A. C. J. C. que le Cercle LaVérendrye venait de fonder un comité de colonisation

Aujourd'hui il nous fait plaisir d'annoncer que ce Comité a déjà remporté de très beaux succès. Il a obtenu des résultats là où d'autres avaient échoué. Il y a certaines choses qu'il n'est pas prudent de mentionner, mais il n'y a aucune objection à laisser savoir qu'une famille de dix membres a été dissuadée de s'en retourner dans Québec et que cette famille sera peut-être la cause de la venue de trois ou quatre autres à l'automne. De plus des positions temporaires ont été trouvées pour quatre individus qui doivent s'établir définitivement aussitôt qu'on leur aura fait voir les avantages qu'offre notre province. Pour deux semaines d'existence, nous croyons que c'est de la bonne besogne.

Amis lecteurs, si vous êtes du même avis que le Comité de Colonisation, donnez-lui donc les renseignements qu'il demandait il y a deux semaines. 1o Liste de bonnes terres à prendre. 2o Ce que la **Liberté** demande depuis très longtemps: des noms de Canadiens-français qui ont réussi au Manitoba; 3o Un bon mot aux amis et aux parents de la province de Québec. Si vous ne voulez pas écrire vous-mêmes, donnez-nous les noms.

Pour vous stimuler à agir, amis lecteurs, souvenez-vous qu'en nous aidant vous travaillez pour le Canada et les Canadiens français; en même temps vous prouvez que vous êtes des patriotes sincères. Un pays ne se colonise pas avec des discours seulement; il faut des actes. Il est de toute importance que nous soyions bien renseignés sur les richesses de notre province, car nous avons toutes les raisons de croire qu'il viendra un fort contingent de moissonneurs canadiens-français, et nous voulons les établir ici, si possible.

Louis Bétournay,
du Cercle LaVérendrye.

PROPAGANDE DE COLONISATION

Un Bienfaiteur, Saint-Boniface	$10.00
Ligue de la Presse Catholique de Langue française	$5.00
M. l'abbé P.-E. Halde, Deloraine	$5.00
Pour la colonisation, Letellier	$2.00

* * *

C'est dimanche, le 3 au soir, que le Cercle Langevin de Sainte-Anne des Chênes donnera la séance qu'il nous a promise il y a quelque temps.

Les acteurs qui paraîtront sur la scène se proposent bien de provoquer des éclats de rire comme ils en ont déjà provoqués, et dont on entend encore les échos de temps en temps dans la paroisse.

Si la température est belle, — ce qu'il plaise à Dieu de nous donner avec la pleine lune, que l'on devine déjà, — les auditeurs accourreront des paroisses avoisinantes, voire même de Saint-Boniface.

Inutile d'ajouter qu'il y aura chant et musique. On nous a même soufflé à l'oreille que des amateurs donneront une opérette.

A dimanche donc, à Sainte-Anne.

Comité de Presse.

L'ACTION FRANCAISE

L'hommage aux héros

L'hommage aux héros: c'est le titre général qu'on pourrait donner à la livraison de mai de l'**Action française**. Elle débute en effet par un article de M. le sénateur David sur les héros de la terre, agriculteurs et colons, suivi d'une page empoignante de M. l'abbé Groulx sur le 275e anniversaire de Montréal. Elle expose ensuite le projet de commémoration du 75e anniversaire du geste de La Fontaine déchirant la clause oppressive de l'Acte d'Union. Toute la dernière partie contient des indications pratiques, des récits de faits vécus, des pièces d'un haut intérêt.

L'**Action française** se vend 10 sous le numéro. L'abonnement est de $1.00 par année. Adresser les commandes et faire les remises au Secrétariat de la Ligue des Droits du français, 98 Immeuble Dandurand, Montréal.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

A la dernière réunion de l'Exécutif, il a été proposé par MM. Noël Bernier et Hormisdas Béliveau que des remerciements soient offerts au Révérend Frère Joseph, président honoraire du Cercle dramatique Provencher, ainsi qu'aux membres de ce cercle, pour la belle contribution de $100 qu'ils viennent d'offrir à l'Association. Que copie de cette résolution soit transmise à la presse.

Le Secrétaire.

LE COIN DES DAMES

CE beau mois de mai a enfin ramené les beaux jours. Le soleil brille dans tout son éclat sur la terre renouvelée et semble la transformer. Les bois sont en fleurs et des nids surgissent partout, parlant de bonheur, de repopulation et de confiance en l'avenir. Les petits oiseaux exaltent leur joie par des chants magnifiques, et on dirait des fanfares qui se cachent dans les buissons.

La nature chante son hymne de renouveau. Comme sa voix fait du bien au coeur; on est si las du long hiver que ces premières poussées vertes, cet air limpide, cette senteur de terre en culture, nous donnent une nouvelle étincelle de vie. Elle sent bon cette brise du matin toute embaumée par les premières fleurs des arbres.

La campagne, surtout, exale le parfum de la végétation nouvelle. Cet air que nous avons trouvé, il y a quelques semaines, si froid, si glacial, est maintenant réchauffé par des rayons ardents. La joie est partout avec ce gai soleil et elle devrait être aussi dans nos coeurs. C'est si bon du soleil, et comment rester triste en cette saison nouvelle! Il faut jouir des beaux jours, il faut en profiter, car c'est Dieu qui nous les donne, et il ne serait pas gracieux de notre part de ne pas les apprécier.

Cependant, une note triste résonne partout! On n'entend parler que de conscription, et à ce seul mot le coeur de la mère se sent serré, le désespoir assombrit déjà ses yeux et sa voix a déjà le son du glas dans ses accents. Oh! Pourquoi arracher de nos bras ces fils qui sont encore si jeunes, si inexpérimentés et qui sont pour la plupart le soutien de la famille, l'espérance pour les vieux jours? Reviendront-ils jamais? Et dans quel état nous seront-ils rendus? O triste guerre qui brise tout le bonheur des foyers, qui rit des larmes des mères! Cruelle, ne te lasseras-tu jamais!

Mais... qu'importe ces nuages noirs dans cette belle journée de printemps. A travers larmes ou sourires, nous marchons tous vers l'éternité, vers Dieu. Ne l'oublions pas et ne nous arrêtons pas en chemin pour cueillir des roses ou pour arracher des épines. Contentons-nous d'admirer ou d'endurer. Ayons confiance en la Providence qui n'abandonne jamais ceux qui se confient en elle.

GERTRUDE.

MAI s'en va vers le passé. Le ciel pur que parcourt un soleil éblouissant, la verdure fraîche que nous foulons aux pieds, les feuilles qui poussent aux arbres, tout au-dehors est vie et beauté. Pourtant que de tristesse dans l'atmosphère que nous respirons!

Là-bas, dans la vieille Europe, on continue toujours à s'entretuer. La terre s'imprègne du courage forcé ou voulu d'une foule d'êtres qui laissent sur la terre tant d'yeux pour les pleurer.

Ici, c'est la guerre aussi, la guerre aux âmes, à notre langue si belle et si chère. C'est aussi la conscription, suspendue au-dessus de la tête de nos jeunes gens comme l'épée de Damoclès et qui va meurtrir bien des coeurs. Hélas! que tout est sombre dans le présent et l'avenir!

Oui, mai s'en va...

A l'église, le soir, alors que les fidèles se rassemblent pour prier notre Mère du ciel et pour la louer, on sent toutes ces tristesses accumulées sous les voutes du sanctuaire. A voir tout le monde plongé dans le recueillement, ces visages cachés dans des mains jointes, on devine les ardentes supplications qui montent vers l'autel de la Vierge et du Saint-Sacrement. L'on se fait une idée de ces âmes souffrantes qui veulent être réconfortées.

Combien nous avons besoin, et plus que jamais, de recourir à la puissante médiatrice qu'est pour nous Marie.

Invoquons-la avec ardeur, afin qu'elle fasse rentrer la paix dans les pays de lutte, et pour les nôtres qu'on ne tardera pas à appeler, ce qui est plus que probable.

Prions-la encore pour qu'elle éloigne de nous cette désolation de l'heure présente, chez nous: l'école sans Dieu, dont on veut faire des linceuls d'âmes canadiennes-françaises. Que la Vierge toute-puissante sur le coeur de son Divin Fils, confonde les auteurs de pareille ignominie.

Implorons cette tendre Mère pour nos parents ou ceux qui en tiennent lieu, et tous les êtres chers. Oh! ceux-là! Parfois, nous avons l'intuition qu'une épreuve ou quelque peine intime les afflige; — le coeur est si subtil — n'allons-nous pas alors jusqu'à désirer souffrir pour eux, afin qu'ils soient, par là même, épargnés? Ce n'est pas le fait des égoïstes pour qui leurs propres souffrances seules les affectent. Leur unique souci est de n'en pas avoir, alors tout est bien...

Demandons à Marie qu'elle protège et guide vers le bien nos ennemis. C'est là l'unique vengeance digne du chrétien...

Allons enfin vers elle dans les difficultés que nous rencontrons dans l'accomplissement du devoir journalier. Soumettons-lui les oeuvres entreprises, afin d'avoir son aide puissante. Qu'elle guide nos intelligences vers le but où elles doivent converger: la gloire de Dieu.

Que peut vraiment nous refuser la Mère d'un Dieu? N'est-ce pas l'espoir d'être exaucés qui nous fait supporter les ennuis qu'il nous faut traverser?

JACQUELINE DES ERABLES.

21 mai 1917.

Comme tissu léger et lavable, le shantung a certainement la préférence pour les robes légères de l'été. Le bleu porcelaine est la nuance préférée pour ce tissu.

• • •

Une blouse à plis avec jabot en organdi, crêpe Georgette, crêpe de Chine, mousseline de soie linon ou satin, adoucit les lignes dures du costume tailleur.

RECETTES

Boeuf en miroton

Ingrédients: 4 livres de boeuf dans l'épaule; 6 oignons; 1 cuillerée à soupe de farine; 1 cuillerée à thé de moutarde; 1 cuillerée à soupe de vinaigre; sel et poivre.

Préparation: Coupez par tranches les oignons que vous passez au beurre; lorsqu'ils commencent à devenir blonds, ajoutez la farine; mouillez avec un peu d'eau ou du bouillon, puis arrangez pardessus le boeuf tranché bien mince et laissez cuire doucement à l'étouffer pour qu'il prenne bien le goût des oignons. Au moment de servir, ajoutez la moutarde, le poivre, le sel et le vinaigre.

• • •

Salade printannière

Ingrédients: 6 tasses de patates cuites; 1 oignon; 1 tête de laitue; sel et poivre.

Préparation: Hachez les patates, l'oignon et la laitue bien fin, ajoutez sel et poivre, et servez avec la mayonnaise suivante:

Ingrédients: 4 cuillerées à soupe de beurre; 1 cuillerée à soupe de farine; 1 cuillerée à soupe de sel de céleri; 1 cuillerée à soupe de moutarde; 1 cuillerée à soupe de sucre; 1 tasse de lait; le jus d'un citron; 3 oeufs; pincée de poivre Cayenne.

Préparation: Défaites en crème le beurre et la farine, ajoutez le lait et laissez jeter un bouillon. Placez le vaisseau au-dessus de la vapeur. Battez bien les oeufs et ajoutez avec le sel de céleri, le sucre, la moutarde, le poivre, et en dernier le jus de citron. Brassez jusqu'à ce que cela devienne épais.

O. B.

QUESTIONS ENFANTINES

C'est une fausse idée répandue partout, que le sucre est nuisible à l'enfant. Au contraire, il est nécessaire à l'alimentation du bébé. Le lait de vache dont on remplit les biberons est très pauvre en sucre, et l'eau que l'on ajoute presque toujours à ce lait aggrave encore cette pauvreté.

Il faut donc augmenter les qualités nutritives du lait en le sucrant un peu. Le sucre est excellent pour la digestion, et est surtout recomandé dans les cas de gastro-entérite dont souffrent souvent les bébés. Cependant il ne faut pas croire, puisque le sucre est recommandé, que les bonbons sont aussi efficaces pour la nutrition du bébé. Non, on doit le supprimer, et se contenter de sucrer le lait.

• • •

On peut, à l'âge d'un an, commencer à faire quelques additions à l'alimentation du bébé. Un oeuf frais bouilli deux minutes, un plat de céréales bien cuites, un peu de bouillon de boeuf. Il ne faut pas croire que parce que l'enfant a un an, qu'il faut de suite faire l'essai des mets mentionnés. Non, il faut commencer par une très petite quantité, et augmenter graduellement, c'est-à-dire si cela va au bébé. Les céréales mangées à cet âge doivent cuire au moins pendant une heure.

• • •

A deux ans on peut donner des patates à l'enfant, et il est préférable de les faire cuire au four. En hiver, on peut mettre un peu d'huile d'olive pure sur les patates, à la place du beurre. L'huile est très nutritive: elle réchauffe le corps et produit un bon effet sur les intestins.

Gertrude.

DE LA MODE

Les manches flottantes, style japonais, se voient beaucoup sur un grand nombre de modèles sortant de nos grandes maisons de mode.

• • •

Les plis sont presqu'indispensables pour les robes de mousseline unie. Ils forment une sorte de garniture.

• • •

La blouse "mandarin" sera beaucoup portée avec la nouvelle jupe cloche.

CANADIENS, FRAPPEZ-VOUS LA POITRINE!

Québec, 25. — Si les Canadiens se voient aujourd'hui menacés de la conscription, ils n'ont qu'à se frapper la poitrine. Ce sont eux qui l'ont voulu, par dix-huit années d'avachissement durant lesquelles ils ne se sont occupés que d'être bleus ou rouges sans regarder vers quel abîme les politiciens les conduisaient. Tel est le juste reproche qu'adressait hier soir Armand Lavergne à une assemblée de trois à quatre mille personnes, — forcées de convenir qu'il n'avait que trop raison, — réunies sur la place du marché Montcalm pour protester contre le projet de conscription sélectif annoncé récemment au parlement par sir Borden. C'est sous une pluie diluvienne qui n'a pas empêché l'assistance d'écouter les orateurs deux heures durant, que l'ex-député de Montmagny, accompagné d'un groupe de jeunes orateurs, a parlé. La foule a accueilli les déclarations des divers orateurs aux cris répétés de "A bas la conscription! A bas Borden et le gouvernement qui n'a plus de mandat du peuple!" M. Lavergne fut l'objet d'une ovation chaleureuse. "C'est vrai! c'est vrai! criait-on de toutes parts lorsque, dans un langage amer, il reprocha à ses compatriotes de s'être laissé aveugler par l'esprit de parti jusqu'au point de laisser compromettre les intérêts du pays. Les noms des ministres canadiens-français mentionnés par quelques orateurs ont été hués par la foule, qui les traita de lâches. Malgré la pluie battante qui tombait, M. Lavergne, qui fut le principal et le dernier orateur de l'assemblée, parla avec vigueur.

"J'ai toujours l'habitude, dit-il, de parler à des gens à convertir, mais, ce soir, c'est plutôt un sermon de persévérance que je devrais vous faire. En tout cas, il y a quelque chose de significatif dans cette assemblée si belle malgré la mauvaise température. Elle est justificative des dix-huit années de prédication durant lesquelles j'ai passé pour un fou et un énergumène. Je lisais récemment le **Soleil** de 1911 et l'**Evénement** de 1916, et je trouvais que cela se ressemblait comme deux gouttes d'eau. N'est-il pas vrai que parce que vous avez été rouges ou bleus pendant dix-huit ans, que vous avez passé dix-huit années d'avachissement, vous vous réveillez l'arme au bras et menacés de la conscription? Si les Canadiens sont obligés d'aller se battre outre-mer, est-ce Bourassa ou Lavergne qui l'ont voulu? Je ne dis pas cela pour me justifier, j'aimerais mieux avoir tous les torts que de voir ce que le pays va payer pour tout cela, vous n'avez écouté que la partisannerie politique, aujourd'hui vous n'avez qu'à vous frapper la poitrine. La guerre et la conscription de 1917 ont eu leur origine en 1899, quand nous avons permis à nos troupes d'aller contribuer à écraser un petit peuple qui ne nous avait jamais rien fait et qui ne demandait qu'à vivre librement sous le soleil du bon Dieu. Une fois dans l'engrenage, maintenant que nous avons abdiqué nos prérogatives coloniales, comment retourner en arrière? Le principe a été admis en 1899: Il ne s'agissait que de l'envoi de 1,000 hommes dont l'Angleterre n'avait aucunement besoin, mais elle voulait établir le précédent. Et voyez quelle est la situation aujourd'hui."

M. Lavergne dit que nous ne sommes pas opposés au service obligatoire pour la défense du Canada, mais qu'aucun gouvernement, bleu ou rouge, n'a le droit de nous l'imposer pour les guerres impériales. Nous sommes une colonie ou une nation souveraine. Si nous sommes une nation,, nous avons le droit de participer à la déclaration de guerre. Mais l'Angleterre a déclaré que nous n'étions qu'une colonie. Comme telle, nous avons nos prérogatives coloniales et tant que nous n'aurons pas notre mot à dire dans la direction des affaires de l'Empire, ce n'est pas à nous de défendre l'Angleterre, mais à l'Angleterre de nous défendre. C'est lord Grenville qui l'a dit lui-même en 1867.

On dit que nous avions un devoir de reconnaissance envers l'Angleterre. Pourquoi? demande M. Lavergne. Et il répond: Est-ce parce qu'elle nous a conquis? Est-ce pour le dispersement des Acadiens? Est-ce pour nous avoir attiré le siège de Québec en 1775, à cause de sa mauvaise administration, qui avait fait se révolter ses sujets contre elle? Est-ce encore parce qu'elle a cédé du territoire canadien aux Etats-Unis en 1875? Est-ce pour la guerre de 1812 ou pour la révolte de 1837-38, alors que nous réclamions nos libertés? Est-ce pour avoir sacrifié l'Ohio, l'Orégon, le Michigan et la Vallée de la Rivière-Rouge, le Maine et le Vermont, les ports de l'Alaska et les pêcheries de Behring et de la Baie de Fundy aux Etats-Unis? Est-ce pour l'accaparement de nos droits postaux et des douanes pendant cinquante ans? Est-ce parce qu'elle a adopté le libre échange et nous a abandonné à nos propres ressources? Est-ce parce qu'elle a voulu nous protestantiser en prenant notre argent pour les écoles protestantes pendant cent ans? Est-ce parce qu'elle a refusé à sir Joseph Ward le droit de participer à la direction des affaires de l'Empire? Est-ce parce qu'elle a toutoujours refusé au gouvernement canadien le droit de "copyright"? Est-ce pour avoir donné à ses criminels le choix d'aller au Canada ou en prison? Non, tous comptes faits, tout ce que nous devons à l'Angleterre, comme le disait sir Richard Cartwright, c'est le pardon du chrétien.

On dit aussi, continue M. Lavergne, que nous luttons pour la France. S'il y a une lutte pour la France, c'est ici qu'il faut la livrer, sur les bords de l'Outaouais, où l'on défend l'enseignement du français pour permettre celui de l'allemand. Si c'est pour la civilisation et la liberté que nous combattons, qu'on commence donc par la donner à l'Irlande et aux Indes. Qui fait une lutte d'accaparement, si ce ne sont les Anglais qui annoncent qu'ils vont garder les colonies allemandes? Si la lutte se fait pour les petites nationalités, il y en a deux qui nous concernent. Il y a l'Irlande. Qu'on lui donne donc sa liberté, et il y en a une autre dans l'Ontario qui lutte pour vivre. Quand l'Angleterre est-elle venue à son secours? M. Lavergne rappelle à quelles injures les nationalistes étaient en butte quand ils disaient que le service deviendrait obligatoire. Il rappelle aussi aux acclamations de la foule le dévouement de M. Bourassa qui a sacrifié huit années de sa carrière aux intérêts de son pays.

En deux mots, conclut M. Lavergne, le gouvernement n'a pas le droit d'imposer la conscription pour trois raisons: Parce qu'il reçoit ses ordres de Londres et que nous ne sommes pas prêts à reculer 50 ans en arrière; parce qu'il ne représente pas le peuple, car depuis deux ans son mandat est expiré; et enfin, le tiers des membres du Cabinet actuel ont été élus contre la participation du Canada aux guerres de l'Empire. Par conséquent, avant que la conscription ne soit votée, il faut qu'il y ait un referendum ou des élections. Un referendum afin que le gouvernement reçoive du peuple un mandat impératif, et des élections afin que le peuple se choisisse un gouvernement. Et l'orateur termine en demandant à ses auditeurs de cesser d'être rouges ou bleus pour être des Canadiens. C'est le seul moyen d'être dignes de nos ancêtres. D'autres discours contre la conscription, et réclamant la consultation populaire, furent prononcés par MM. Wilfrid Lacroix, l'échevin Eugène Dussault et Chs Dorion, après quoi l'assemblée adopta une résolution demandant au gouvernement un référendum et des élections avant que la conscription ne soit votée.

Après l'assemblée, un groupe de manifestants s'est présenté devant les bureaux des deux journaux, "The Chronicle" et "l'Evénement", et à la suite de discours enflammés, les gens ont brisé les vitres aux cris "A bas la conscription!" et en chantant "O Canada."

DES PLACARDS A SHERBROOKE

Down with Conscription! A bas la Conscription!

Sherbrooke, 25. — Notre ville s'est réveillée placardée hier matin: "Down with conscription!" — "A bas la conscription!" disaient des milliers de petits placards qu'une main mystérieuse avait collés partout.

Le quartier des affaires avait été l'objet d'une attention toute particulière de la part du ou des afficheurs. Pas un seul édifice n'a été épargné, y compris les édifices des journaux. Les agents de police et un grand nombre de citoyens se sont occupés, pendant une bonne partie de la matinée, au travail du décollage.

Aucune assemblée anticonscriptionniste n'a encore eu lieu à Sherbrooke, mais la mesure de conscription annoncée par M. Borden n'a pas été sans causer ici une profonde émotion.

Les cors font beaucoup souffrir, mais le Holloway's Corn Cure offre un remède certain, efficace et rapide.



Pour Lire au Foyer le Dimanche

DIMANCHE DE LA SAINTE TRINITE

(S. Matth., XXVIII, 12-20.)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai comamndées. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

COLLEGES ET COUVENTS

La faiblesse des parents a porté ses fruits. A dix ans, le garçon est devenu insupportable. Paresseux et menteur, gourmand et capricieux, il n'écoute plus personne; on ne peut plus en venir à bout à la maison. Avec des allures moins turbulentes, la petite fille, elle aussi, n'agit plus qu'à sa fantaisie. Impossible d'en obtenir du travail et de l'application.

Que faire?.... La difficulté est vite résolue:

—Envoyons notre garçon au collège,... plaçons notre fille au couvent... Les bons Pères et les révérendes Soeurs sauront bien réformer l'humeur de ces enfants-là, et les préparer pour l'avenir...

Et la motion est adoptée à l'unanimité.

Collège et couvent

Pour nombre de parents, le collège (et l'on peut dire la même chose du couvent) n'a plus pour mission de continuer l'oeuvre de l'éducation, commencée au foyer domestique. Il doit, au contraire, la supprimer d'abord, pour la reprendre à nouveau sur des bases différentes...

Le collège est simplement une institution de correction, une **sorte d'école de réforme,** où l'on envoie des enfants, gâtés par leur mère, négligés par le père, élevés dans des habitudes de mollesse et de sensualité.

Jusqu'à leur entrée au collège, ils n'eurent d'autre règle que leur caprice, d'autre occupation que de satisfaire leurs fantaisies. Ils ignorent la signification même de ces mots: sacrifice et devoir. Et l'on demande au collège de changer tout cela!

Bien plus, on exige de lui qu'il transforme ces penchants vicieux en qualités solides et énergiques, qu'il prépare ces jeunes gens à des carrières où le succès ne s'obtient que par le travail et la force de la volonté.

Rude besogne, en vérité, que celle-là! Tâche difficile et ardue! Pour réussir, il faudra bien de la patience et du dévouement!

Si du moins les parents voulaient seconder le travail de réforme, rendu nécessaire par leur indulgence excessive; s'ils appuyaient de leur autorité l'autorité des maîtres, obligés de sévir pour donner quelque énergie à des natures amollies et gâtées; s'ils montraient quelque fermeté dans les paroles et surtout dans les actes, peut-être arriverait-on enfin à des résultats satisfaisants. Sous la double influence des parents et des maîtres, les enfants, encore jeunes et pliables, entreraient dans le moule viril où l'on s'efforce de les jeter...

Mais non... Trop souvent c'est juste le contraire qui a lieu. A certains parents je dois dire une vérité difficile à exprimer, mais salutaire à entendre, s'ils veulent comprendre l'inconséquence de leur conduite et les tristes résultats qu'elle prépare. Cette vérité, la voici: **Souvent, très souvent, l'oeuvre formatrice du collège reste incomplète ou même échoue misérablement, par la faute des parents, de la mère surtout...**

Cette appréciation vous semble sévère, Messieurs, vous vous récriez, Mesdames, et vous trouvez cette accusation bien exagérée et injuste...

Permettez-moi de la justifier.

Comment la conduite des parents fait échouer l'oeuvre du collège

Mettons en regard la mission du collège et la conduite des parents, de la mère surtout, vis-à-vis du jeune pensionnaire.

Le collège doit façonner à la discipline un enfant qui jusque-là n'a jamais fait que sa volonté et vécu selon ses caprices.

Il doit lui apprendre à secouer des habitudes de nonchalance et de paresse, pour s'apliquer à un travail sérieux et continu.

Il doit former le caractère, combattre les penchants à la sensualité, à la colère, à l'égoïsme qui se montrent librement dans cette jeune âme.

Enfin, il doit s'employer pardessus tout à donner du ressort à la volonté, de l'énergie au caractère, de la générosité au coeur; il faut qu'il accoutume l'enfant à la persévérance dans l'effort et dans le sacrifice, toutes choses nécessaires au succès des études et à la pratique de la vie chrétienne. Voilà la mission morale et intellectuelle du collège classique.

Or, en face d'une tâche si compliquée, quelle est l'attiude de la mère?

Attitude de la mère

Elle ne saurait se dispenser de visiter le jeune pensionaire, trois ou quatre fois la semaine, au moins. Pour le consoler de sa réclusion, elle le bourre de friandises et de douceurs qui entretiennent chez lui une sensualité gloutonne. Puis, après les caresses et les mamours habituelles, arrive le temps des confidences... La mère prête une oreille attentive aux longues doléances que l'enfant va lui faire.

Paresseux et indiscipliné, il a, bien entendu, sa bonne part aux punitions du collège... Les réprimandes sont fréquentes, les plaintes viennent à peu près de tous les côtés, les notes sont mauvaises... Souvent, à la fin du mois, l'écolier se voit condamné à passer son congé "en retenue". Gêné dans ses allures par la discipline du collège, mécontent des maîtres qui cherchent à activer sa nature molle et paresseuse, le jeune pensionnaire est disposé à se plaindre de tout et de tous: du pain et du beurre, de la qualité de la viande et des sauces du cuisinier, de la rigueur des surveillants et de la sévérité des professeurs, etc. Oh! oui, il est long, bien long, le chapitre de ses misères, et bien attendrissant, le récit des prétendues persécutions qu'on lui fait souffrir!

Et la mère écoute avec grande sympathie ces jérémiades d'enfant! Elle n'a que des paroles de compassion pour le pauvre chéri à qui l'on fait la vie si dure. — Mais oui, vraiment, les Pères sont trop sévères... Ils ne savent pas prendre les enfants par le coeur.. Les professeurs sont injustes... Les surveillants en veulent à son fils, ils le traitent trop rudement.. Elle verra le supérieur du collège pour se plaindre et faire lever les punitions.

Si ses supplications pressantes échouent devant la fermeté du supérieur, du moins la mère adoucira-t-elle les chagrins de son fils par toutes sortes de gâteries et surtout par les plus belles promesses, pour le temps des vacances...

Le moyen, après cela, dites-moi, d'obtenir quelque effort généreux d'un enfant ainsi soutenu dans sa mollesse par sa mère? Comment combattre efficacement une sensualité qu'elle encourage, une paresse, une indiscipline qu'elle favorise par ses paroles et ses actes? Comment surtout réussir à faire un homme d'énergie et de caractère d'un garçon que la mère s'obstine à traiter en fillette capricieuse et délicate?

Attitude du père

La fermeté du père fera-t-elle du moins contrepoids à la faiblesse de la mère? Secondera-t-il les efforts des maîtres, en suivant de près le progrès dans les études et la réforme du caractère?

Le père ne s'occupe pas de cela.

Tout entier à ses affaires et à son commerce, à peine jette-t-il un coup d'oeil distrait sur les bulletins du mois, qui lui disent ce qu'on pense de son garçon pour le travail et la formation du caractère. Si les notes sont par trop mauvaises, il aura, peut-être, un mot d'humeur, un reproche, en passant. Mais de suivre les études de son fils, de s'appliquer à lui donner de bons conseils, de faire appel à l'autorité, à la punition, pour obtenir plus de travail ou plus de discipline, il n'y songe pas.

Ainsi entravée d'une part par l'indifférence du père, de l'autre, par la faiblesse de la mère, l'oeuvre du collège, la formation du jeune homme ira bien lentement. Encore les quelques germes de bonne volonté qu'à force de patience et de persévérance les Pères avaient réussi à semer dans le coeur de ce jeune homme, sont-ils, destinés à périr au temps des vacances.

Ils sont rares, les pères de famille assez énergiques pour dire à leurs fils ce que l'un d'eux disait à son garçon paresseux et indiscipliné: "Ecoute, mon garçon, les vacances sont pour les écoliers studieux; toi, tu as fait le paresseux et le vagabond durant l'année, tu n'as donc pas besoin de repos. Je te supprime les vacances... Tu travailleras pendant ce temps-là." Ainsi fut fait.

Le plus souvent les vacances sont la revanche de la mère. Triste revanche, hélas! Par une indulgence sans réserve, cette femme détruira en deux mois l'oeuvre de réforme péniblement ébauchée au collège pendant les dix mois de l'année scolaire.

A la rentrée des classes, tout sera à recommencer.

La sortie du collège

Péniblement le jeune homme s'est traîné à travers les classes du collège ,donnant la moindre somme possible de travail, d'application et d'obéissance aux règlements de la maison. Enfin il a ses vingt ans! Les études classiques sont finies, c'est l'heure de choisir une carrière... La lutte pour la vie va commencer.

Un garçon laborieux, persévérant et rangé dans sa conduite, se fera jour assez vite au milieu de nombreux concurrents. Il est préparé par les études et la discipline du collège à faire son chemin dans la vie. En peu d'années, il se créera, comme avocat, médecin ou commerçant, une position honorable, qui ne fera que grandir dans la suite.

Les fruits secs

Tout autre, hélas! sera la carrière de l'enfant gâté par ses parents.

Pour les raisons que nous venons d'exposer, la mission du collège n'a donné que des résultats médiocres, ou même elle a échoué complètement. L'éducation virile et chrétienne n'a point pénétré à l'intérieur de l'âme, elle s'est arrêtée à la surface. Tout en se pliant, par nécessité, à la discipline du collège, le jeune homme n'a rien réformé de ses tendances mauvaises, il n'a rien mis en réserve dans son coeur... Pas d'amour du travail, pas de générosité de caractère, pas d'énergie de volonté ni de persévérance dans l'effort, aucune ambition de succès, aucune disposition à faire bon visage au sacrifice, même le plus léger...

L'éducation du collège n'a pu changer la nature molle et sensuelle que la faiblesse de la mère avait laissé se développer librement à la maison et qu'elle a encouragée pendant les études.

Aussi, dès qu'il est son maître, le jeune homme se hâte de jeter le masque qui l'importunait et se montre qu'il est.

Ennemi de toute contrainte, profondément égoïste, ardent aux plaisirs, léger et frivole, il est incapable par un travail persévérant de se faire une carrière dans le monde. L'oisiveté, la faiblesse de caractère le jetteront aisément dans le vice et la débauche. A trente ans, cet homme, déjà flétri dans son âme et dans son corps, n'aura plus d'aptitudes pour rien, plus d'espérances, plus d'avenir.

Un triste et honteux naufragé de la vie!

L'oeuvre néfaste de la première enfance porte alors ses fruits. La vie se chargera de châtier les enfants gâtés par leurs parents; ils deviendront des vauriens, ou des hommes inutiles et nuls.

"Oui, nous avons gâté notre garçon, me disait un père de famille. Ma femme et moi, nous n'avons pas voulu le corriger, quand il était jeune... Aujourd'hui, il fait notre désespoir et notre honte. Ah! que Dieu lui envoie donc une bonne maladie, qu'il lui laisse le temps de se préparer et l'enlève... Je le bénirais de bon coeur!" Il est triste de n'avoir qu'un pareil souhait à faire pour un fils unique, gâté par ses parents.

Collèges classiques

Avant de finir ce sujet de l'éducation, qu'on me permette une courte digression, à propos du collège classique et du rôle qu'il joue dans nos sociétés modernes.

Nombreuses et violentes ont été en France et dans les vieux pays les attaques dirigées contre l'enseignement classique, surtout tel qu'il se donne dans les institutions tenues par des religieux. **Ces collèges ne sont plus à la hauteur de leur mission. Ils ne répondent plus aux besoins modernes. Ils ne forment pas des hommes capables de se pousser, de se débrouiller dans la vie!...**

Ces plaintes ont traversé l'Océan, elles ont trouvé de l'écho sur les bords du Saint-Laurent. On s'en souvient, il y a quelques années, une certaine presse fit toute une campagne contre nos collèges dirigés par des religieux et des prêtres. Partout, dans les salons et dans les assemblées publiques, on répétait la phrase fatidique, lancée par les journaux de Paris: Les collèges classiques ne répondent plus aux besoins de notre temps. Ils ne savent pas former des hommes pratiques... Il nous faut autre chose."

Cette accusation est-elle fondée?... L'enseignement classique est-il vraiment en décadence? Doit-il changer ses méthodes pour répondre aux exigences de nos jours et former des hommes? Traiter ces questions à fond serait en dehors de mon sujet et nous mènerait trop loin. Je me bornerai donc à quelques remarques, fruit d'une expérience personnelle, ou écho fidèle de ce que disent les supérieurs et professeurs de collèges pour expliquer des échecs partiels qu'on leur reproche avec tant d'amertume.

Les collèges classiques ne répondent plus aux besoins du temps présent.

N'y a-t-il pas là un malentendu? Faute de comprendre le but de l'enseignement classique, ne lui demandez-vous pas ce qu'il ne peut pas et ne veut pas donner à vos enfants?

Quel est, en effet, le but du collège classique? Il cultive, l'une après l'autre, toutes les facultés de l'âme pour découvrir celles qui sont plus riches et leur donner ensuite une attention toute particulière. C'est dans ce dessein que l'on enseigne la littérature, l'histoire, la poésie, les mathématiques, la philosophie et les sciences naturelles. A la fin de son cours, le jeune écolier sait quels sont les côtés forts ou les points faibles de son âme. Il sait dans quelle direction il doit pousser ses aptitudes innées, avec le plus de chances de succès,... s'il doit étudier la loi ou la médecine, ou encore s'appliquer à la littérature, à l'histoire, aux sciences pratiques.

Le collège prépare à tout, mais il ne peut pas tout enseigner. "Le cerveau d'un jeune homme n'est pas une boîte à tout mettre; autrement, remarque avec bon sens M. Everett, on arriverait comme résultat final à un pot-pourri de connaissances disparates et mal digérées, qui ne mènerait à rien."

L'éducation classique doit préparer le jeune homme à exprimer plus tard ses idées avec élégance et logique, à tenir la plume dans les journaux, à prendre part aux luttes politiques, aux assemblées délibérantes de la nation. Elle fait de lui un homme qui pense avec justesse, écrit avec netteté, parle avec force et habileté. C'est là tout ce qu'on peut demander en justice au collège classique. Sa mission ne va pas au delà. Si vous désirez pour vos enfants des enseignements qui font la matière spéciale des cours de commerce et des écoles polytechniques, vous vous trompez de porte: allez frapper ailleurs.

Le collège classique remplit-il sa mission?

La meilleure réponse à cette demande est celle que l'honorable M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, donna à la Convention du collège Sainte-Marie, en 1890.

"Messieurs, dit-il, vous savez ce que l'on affirme de l'éducation donnée par les collèges classiques. Eh bien! Messieurs, nous tous ici présents, membres du gouvernement, avocats, médecins, hommes d'affaires, anciens élèves des RR. PP. Jésuites, sommes-nous donc disposés à admettre qu'ils n'ont su faire de nous que des fruits secs et des mal élevés?"

Un immense éclat de rire accueillit cette boutade.

Autre mission du collège classique

Il doit faire des hommes, c'est-à-dire préparer à la société des jeunes gens au caractère viril, à la volonté énergique et persévérante qui soient capables de travail et de sacrifices généreux; des jeunes gens au coeur large, aux idées élevées, ayant l'ambition du succès, bien décidés à pousser leur pointe et à réussir dans la vie; des hommes à convictions bien arrêtées, prêts à les affirmer hautement quand il en sera besoin, à les maintenir avec énergie si on les attaque; des hommes qui ne connaîtront jamais des compromissions déshonorantes, encore moins des lâchetés honteuses, qui iront leur chemin droit dans la vie, entraînant avec eux les hésitants et les faibles, sachant défendre envers et contre tous leur honneur, leur religion, leur patrie..

Voilà l'idéal que le collège classique se propose...

Il ne l'atteint pas toujours, je le sais. On se montre du doigt, surtout dans les classes riches de la société, tel ou tel fruit sec du collège, un bon à rien, un homme sans valeur, sans caractère, sans énergie, et l'on ricane: "Et pourtant cet être inutile et méprisé a fait son cours classique!..." Et l'on accuse le collège de cet échec!...

Est-ce justice? A qui la faute? Nous l'avons dit plus haut.

Vous demandez des réformes! Eh bien! oui, Messieurs, je suis de votre avis. Moi aussi je réclame des réformes, et je vous dirai franchement ce que les directeurs de collèges et les professeurs voudraient vous voir réformer, pour rendre plus efficace la mission du collège classique.

Réformes, Réformes!

L'éducation des enfants est l'oeuvre combinée des parents et des maîtres. Tout en déléguant son autorité, le père garde toujours le droit et le devoir inaliénable de seconder l'action des hommes qu'il charge d'élever ses fils. Donc, pères de famille:

1o Choisissez un collège qui ait votre confiance, mais, une fois le choix fait, ne cédez point aux caprices de votre fils qui voudrait aller ailleurs. Rien de plus funeste aux études et à la formation du caractère que ces changements fantaisistes qui brisent sans cesse l'oeuvre de l'éducation, à peine commencée.

2o Soyez bien persuadés que vos garçons, avec des qualités sérieuses, ont aussi des tendances mauvaises: un esprit d'indépendance qu'il faudra plier à la règle; une mollesse naturelle, une apathie au travail qui devront être stimulées. Les maîtres auront à reprendre souvent et à corriger quelquefois. Secondez-les de toutes vos forces. Le moyen de former un jeune homme, quand l'indulgence coupable du père ou de la mère est toujours prête à écouter les plaintes du garçon et à taxer les maîtres de sévérité outrée...

3o Si vos enfants sont externes, voyez à ce que le soir ils gardent la chambre et s'occupent de **leur devoir.** Empêchez-les de sortir, d'aller au théâtre, de courir les rues jusqu'à des dix heures, onze heures de la nuit... Avec pareille conduite ces jeunes gens peuvent-ils s'appliquer à leurs études et profiter le lendemain des leçons du maître?

4o Ne laissez pas vos fils gaspiller le temps et souvent aussi exposer leur âme, en lisant des romans qu'ils se procurent n'importe où. Soyez, sur ce point, d'une grande sévérité. Ces lectures, vous le savez, sont la ruine des études sérieuses, en même temps qu'elles exposent à la corruption des moeurs.

5o Suivez de près les travaux et la conduite de vos garçons. Si les notes sont mauvaises, réprimandez fortement et punissez. Si l'année a été perdue, supprimez les vacances. Votre garçon n'a le droit de se reposer que s'il a travaillé durant l'année.

6o Mais surtout exigez de vos garçons qu'ils finissent leur cours classique, y compris les deux années de philosophie... La philosophie, mais c'est le complément de l'éducation secondaire! Les autres classes ne sont qu'une préparation à ces études philosophiques qui donnent aux jeunes gens la formation définitive.

Combien regrettable est donc la conduite des parents qui, cédant à l'impatience de leurs fils, les laissent sacrifier ce qu'il y a de plus important pour l'éducation d'un homme. Plus tard, à trente ans, le jeune homme regrettera amèrement cette lacune dans ses études: mais il lui sera bien difficile, sinon impossible, de la combler par des études personnelles. En ces matières, rien ne remplace l'enseignement méthodique et les exercices du collège.

Faire un cours classique et supprimer la philosophie, c'est construire un édifice et négliger d'y mettre le toit; c'est gréer un navire et oublier d'y placer un gouvernail.

Enfin, si vous êtes riche, faites bien comprendre à vos garçons que, plus tard, ils auront à compter sur leur travail et leur énergie pour se faire une situation dans la vie. Stimulez leur ardeur, forcez-les de se préparer à quelque carrière professionnelle...

Il faut un but aux études, sans cela le jeune homme s'endormira dans la nonchalance et croupira dans l'oisiveté. Les paresseux de collège, les fruits secs, sont trop souvent des fils de famille qui, malheureusement pour eux, savent qu'au sortir du collège ils auront de l'argent en abondance et rien à faire dans le monde. Pareille perspective tue toute énergie chez un jeune homme et l'expose, comme chrétien, aux dangers les plus irrésistibles. Si quelqu'un a besoin d'une main ferme pour le conduire et d'une éducation sévère pour lui faire suivre une vie honorable, c'est bien, à coup sûr, le fils de parents riches; ou bien la richesse sera la malédiction de sa vie.

Pères de famille, j'aurais encore quelques réformes secondaires à vous signaler. Ainsi, moins d'argent de poche à vos garçons pour leurs menus plaisirs: c'est les accoutumer au gaspillage.

Moins de douceurs et de friandises: c'est encourager la gourmandise et la sensualité.

Moins de caresses, de laisser-aller: tout cela ne fait qu'amollir le caractère. Ce n'est pas ainsi qu'on forme des hommes.

En résumé, pères de famille, montrez-vous vraiment pères et vraiment hommes, vis-à-vis de vos garçons. Ces jeunes gens, à trente ans, ne se plaindront pas du collège et ne l'accuseront point d'avoir fait d'eux des fruits secs.

R. P. Hamon, s.j.

UN MARIAGE RATE

"Tenez, Monsieur le Curé, je n'en peux plus. Il y a déjà trop longtemps que l'on contrecarre mes rêves. Si ça ne change pas, je prends mon paquet et je me mets en pension."

Et ce disant, Marguerie Bisefranc, qui vient de pénétrer dans la grande salle du presbytère de C..., éclata en sanglots. Devant cette explosion de douleur, le brave curé ne put dissimuler un moment de surprise. "Qu'y a-t-il donc?" pensa-t-il rapidement en lui-même. "Que veut dire ce changement subit? Cette bonne Marguerite que je connais depuis son berceau, que j'ai moi-même baptisée, à qui j'ai fait le catéchisme et qui s'est toujours montrée pieuse et obéissante, voilà qu'elle parle de rompre avec le passé et de quitter le foyer paternel." Et se ressaisissant vite, il interrogea d'une voix sympathique:

"D'où vient ce chagrin, Mademoiselle Marguerite? Un malheur?

—Oui, Monsieur le Curé, un grand malheur!

—Est-ce que l'on vous maltraite?

—Oh non!

—Vous aurait-on refusé une toilette, nouvelle mode?

—Pire que cela.

—Pire que cela.

—Veuillez vous expliquer, car je n'y suis pas du tout.

—C'est que papa et maman ne veulent pas consentir à...

—A quoi?

—A mon mariage avec Placide Lavigueur... Et moi, je veux me marier, voyez-vous, je le veux. .

"C'est sérieux", murmura à part lui le vieux pasteur, plus sérieux que je ne pensais; et tout en demandant aide et lumière à son ange gardien, il poursuivit à haute voix:

—Pour quelles raisons vos parents refusent-ils leur consentement?

—Des raisons? ils n'en ont pas.. pas une.

—Mais enfin, je connais votre père et votre mère et je suis porté à croire qu'ils n'ont pas agi à la légère. Ne soupçonnez-vous pas quelque motif qui aurait occasionné ce refus?

—C'est que Placide ne leur plaît pas, n'est pas de leur goût.. et alors ils ont dit non.

—Et il est de votre goût, à vous? questionna Monsieur le Curé, avec un fin sourire.

—"Oh oui!" reprit naïvement la jeune fille. "Comment ne l'aimerais-je pas?... il est si comme il faut, poli, bien élevé, plein de prévenances pour moi, et avec cela, c'est qu'il a du bien... ce qui n'est pas à dédaigner...

—Oui, la fortune doit peser dans la balance... mais ce n'est pas le principal.

—Je dirais comme vous si Placide n'avait que de l'or, mais il a tant d'autres qualités...

—Et pas de défauts?

—Il doit en avoir, puisque tout le monde en a; mais enfin je saurai les supporter,

—Je veux bien ajouter foi aux louanges que vous prodiguez à votre futur... et cependant, je ne puis me résigner à croire que tout le tort revient à vos parents dans cette affaire. Tenez, Mademoiselle Marguerite, je veux vous faire uen proposition...

—Pourvu que ce ne soit pas trop difficile?

—Nous allons examiner ensemble les garanties de bonheur que Placide peut vous apporter. J'interrogerai: vous n'aurez qu'à répondre.

—A condition que vous le ménagiez.

—Je ne vous demande que la vérité. Et si parfois mes paroles vous paraissent un peu rudes dans leur franchise, rappelez-vous que je n'ai toujours voulu que votre bien, rien que votre bien.

—Je le sais, Monsieur le Curé, et je vous en remercie.

—Eh bien! à l'oeuvre. Quand Placide va vous rendre visite, se montre-t-il toujours respectueux et plein de déférence à l'égard de vos parents?

—Oui... et non... lorsqu'il a commencé à me courtiser, il faisait toujours une très belle façon à tous les gens de la maison. Mais sitôt qu'il s'est aperçu que maman restait au salon avec nous et que papa, tout en n'ayant l'air de rien, le scrutait du regard comme un homme qui veut connaître son monde, il s'est montré défiant et plutôt froid. Il n'a pas fait de polissonneries, oh non! mais seulement il est guindé en leur présence et il trouve difficilement alors quoi dire.

—Pourtant vos parents n'ont fait qu'accomplir leur devoir d'honnêtes gens: avant d'admettre un nouveau venu dans le cercle de la famille, ils ont bien le droit de savoir à qui ils ont affaire.

—Je ne dis pas le contraire...

—Pourquoi alors votre ami s'est-il formalisé de cette surveillance de tout point raisonnable?.. Je ne veux pas le censurer, mais j'avoue mes préférences pour le jeune homme qui observe le quatrième commandement même à l'égard du père et de la mère de sa future. Le meilleur moyen d'obtenir l'honneur et le respect de ses enfants est de vénérer soi-même ceux qui nous ont donné le jour. Mais passons... Votre cavalier aime-t-il le travail? Est-il laborieux, dur à la peine? Sera-t-il en état de subvenir aux dépenses d'une famille?

—Oh! pour cela, Monsieur le Curé, soyez sans crainte: car, je vous l'ai dit, il a du bien, son père lui a promis une bonne **partance.**

—Cela ne suffit pas. La fortune amassée par un autre n'amène pas avec elle l'amour de l'effort... au contraire. Comme cet argent lui tombera dans la poche tout doucement sans labeur, il ne connaîtra peut-être pas les sacrifices au prix desquels il a été amassé. A-t-il un emploi, au moins?

—Il a travaillé à diverses reprises, chez plusieurs patrons...

—Pourquoi ne gardait-il pas la même place plus longtemps?

—C'est que, voyez-vous, les bourgeois étaient trop exigeants. Ils auraient voulu qu'il fût toujours à l'heure pour commencer l'ouvrage, à sept heures et demie du matin... et comme il arrivait parfois en retard, il a été congédié.

—Hum.. hum.. n'aurait-il pas pu se lever plus tôt?

—Sans doute qu'il en était capable.. mais lorsqu'on veille tard le soir, ce n'est pas toujours facile d'être matinal le lendemain...

—Votre ami aime donc les longues veillées?

—Il faut bien qu'il se délasse après sa journée de travail... Et alors, il fréquente le club avec ses camarades, il fait sa partie de cartes, mais il ne joue jamais qu'au sou.

(Suite à la page 7)

Autour de la Ferme

Le Pâturage

Jusqu'à ces dernières années on n'avait pas compris l'importance du pâturage artificiel. On se contentait trop facilement d'un pâturage quelconque: l'herbe des bois suffisait au trop petit nombre d'animaux qu'on possédait. Ceux de la prairie, et c'était le plus grand nombre, étaient heureux de trouver sur leurs terres une coulée et c'était leur pâturage perpétuel.

Dans la plupart de nos paroisses on clôturait le champ de culture, et les pauvres bêtes couraient leur chance sur la prairie. Cette dernière méthode a donné grande satisfaction dans les paroisses à l'est de la Rivière Rouge. Mais maintenant que la culture des grains s'agrandit tous les ans, la "Herd law", — c'est-à-dire la loi qui impose l'obligation de garder nos animaux dans des enclos, — s'impose d'une manière impérieuse. En plus la terre que nous avons semée depuis des années demande à grands cris qu'on lui remette ce qu'on lui a enlevé.

Les fumiers d'hiver, bien conservés, sont de forts fertilisants du terrain. La luzerne est aussi un engrais puissant, mais le champ de luzerne est tellement payant qu'on n'ose plus y mettre la charrue.

Reste le pâturage; il a une importance presqu'incalculable. 1o Il donne à vos vaches une nourriture bien plus riche que celle qu'elles vont chercher dans la prairie naturelle. Une vache coureuse n'est jamais une laitière. 2o En deux ou trois ans un pâturage refait la terre complètement. Ceci a été prouvé par l'expérience faite au pays. Des terres de 7 à 8 minots à l'acre ont rendu 30 à 40 minots après deux ans de pâturage.

Quand faut-il semer ce pâturage? Le mois de juin est ordinairement le temps le plus propice; les pluies ordinaires de ce mois aident beaucoup à la levée de toutes les graines.

La semence que je préférerais serait le "Western Rye grass". On dit que c'est une plante qui pousse naturellement dans nos prairies. En tout cas, elle donne grande satisfaction à tous ceux qui l'ont semée. Le "Broon grass" n'a d'abord pas plu à beaucoup de cultivateurs, à cause de sa ressemblance avec le chiendent; cependant on dit qu'il se détruit très bien par le labour. Ces deux plantes poussent très vite au printemps et restent vertes jusqu'aux gelées de l'automne.

On sème de 12 à 15 livres à l'acre. Vous pourriez mêler avec une semence d'avoine que vous couperiez en fourrage vert, et au printemps prochain vous auriez un bon pâturage.

Près de ce pâturage on sème généralement un champ de blé d'Inde, pour parer aux sécheresses des mois d'août et septembre.

Le Broom et le Western Rye peuvent être semés ensemble pour pâturage ou prairie. Ces deux plantes semées ensemble donnent un foin succulent et abondant: 1 à 3 tonnes à l'acre, selon la température.

Peut-on semer le "Rape" ou navette avec ce pâturage? — La navette est une plante annuelle, c'est-à-dire qu'elle ne pousse qu'une année. Elle serait bien un bon pâturage pour le premier automne, mais les animaux détruiraient le "Rye".

N'oubliez pas que vous pouvez semer la navette avec quantité d'autres grains pour faire un pâturage à vos jeunes cochons.

N.-C. JUTRAS, ptre.

CONNAISSEZ VOS VACHES

Lorsqu'on se met à étudier les troupeaux de vaches laitières on trouve dans beaucoup d'entre eux toutes sortes de contrastes frappants. Par exemple, les 18 vaches d'un troupeau de l'Ontario ont produit l'anée dernière une moyenne par tête de 7,494 livres de lait à 3.4 pour cent de gras, soit 259 livres de gras. La richesse individuelle du lait variait de 3.0 à 4.3 pour cent comme moyenne pendant la période de lactation. Une vache a donné 10,420 livres; une autre, âgée de 7 ans, seulement 6,290 livres. Pensez-y, 4,000 livres de moins! Une vieille bête de dix-huit printemps a donné 270 livres de matière grasse tandis qu'une jeunesse de deux ans en donnait 237 livres.

C'est une bête de 7 ans qui a donné la plus forte quantité de gras, savoir, 337 livres; une autre également de 7 ans n'en a produit que 205 livres. Si ces deux vaches recevaient du grain seulement en proportion de la quantité de gras qu'elles produisaient, on ne s'exposerait pas à faire un gaspillage de nourriture coûteuse.

Pas loin de là se trouvait un troupeau de 17 vaches qui donnaient en moyenne 155 livres de gras. Il est toujours intéressant et avantageux de voir quels contrastes individuels cachent ces moyennes.

Un autre troupeau de onze bêtes, à un mille ou deux de là, et dans lequel se trouvaient cinq vaches de deux ans, a donné une moyenne de 7,780 livres de lait et 297 livres de gras. Une bête de deux ans a produit 219 livres de gras; une autre de huit ans, 390 livres. Si vous voulez vous renseigner sur le contrôle des vaches laitières, écrivez au Commissaire de l'Industrie Laitière à Ottawa, qui vous fournira tous les détails.

C. F. W.

PRIX SPECIAUX

Deux beurreries des provinces maritimes se sont distinguées une fois encore cette année dans les concours de production de matière grasse par troupeau, pendant une période de douze mois.

Les règlements de ce concours sont simples. Il est probable qu'il sera répété tous les ans, mais en 1918 les concurrents devront contrôler la production de chacune des vaches de leur troupeau.

Outre les quatre prix d'une valeur considérable, accordés aux patrons, il y a des prix spéciaux offrant un intérêt tout particulier. Par exemple, le Surintendant provincial de l'industrie laitière a offert à chaque beurrerie un trophée d'argent; un gérant de banque a offert $10 à l'école rurale dont l'élève présentera le meilleur essai sur la valeur du contrôle de la production dans l'amélioration du troupeau. Enfin un fabricant, un éleveur et un gérant de beurrerie ont offert chacun un prix d'une valeur de $5.

Ce n'est pas tout: le contrôleur qui est employé par la division de l'industrie laitière à Ottawa pour surveiller le contrôle de la production laitière du district offre $10 en livres à la bibliothèque scolaire de la section qui enverra le plus grand nombre de relevés complets de productions de troupeaux. Ce même contrôleur a offert également à l'institutrice du voisinage des canevas de six leçons intitulées "Causeries de cinq minutes sur des sujets d'industrie laitière". Le directeur de la science rurale dans la province dit à leur sujet: Ces leçons combinent l'histoire, la géographie, l'arithmétique et l'agriculture d'une façon simple et frappante.

Toutes ces choses nous montrent que le contrôle de la production laitière intéresse beaucoup de gens en dehors du propriétaire du troupeau. Contrôlez-vous la production de votre troupeau? Si vous ne le faites pas encore, mettez-vous y sans plus attendre et écrivez au Commissaire de l'Industrie Laitière, Ottawa, pour demander des feuilles d'inscription.

C. F. W.

SAINTE-ANNE DES CHENES

A l'assemblée générale des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, tenue le 20 mai, le conseil suivant a été choisi pour l'année 1917-18:

Président, M. Frédéric Jodoin.

Vice-Présidents: MM. Jos. Girard et Jos. Grouette.

Secrétaire-trésorier, M. A. de Margerie.

• • •

La préparation de la séance du 3 juin prochain n'empêche pas les membres du Groupe Langevin de l'A. C. J. C. de tenir régulièrement leurs assemblées. A la dernière réunion, on a parlé de l' "Education Agricole". On voit que l'agriculture est à l'ordre du jour au Groupe Langevin.

Terres à vendre

Lot 66. — 200 acres, 150 acres en prairie et le reste en bois. Terre toute clôturée en fil de fer. Une bonne maison, une grande étable, une grainerie, remise, laiterie, glacière, caveau à patates, puits. A 1¼ de l'église, du couvent et du collège, ¾ mille de la poste, 1¾ mille de la gare, 1 mille de la fromagerie. Prix, $30 l'acre.

Lot 65. — 140 acres, dont 50 en bois et le reste en prairie. Mêmes distances que la terre précédente. Prix, $30 l'acre.

Ces deux terres peuvent être achetées ensemble ou séparément. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste.

SAINTE-AGATHE

Nous ne saurions passer sous silence nos impressions sur la paroisse de Sainte-Agathe.

C'est peut-être le plus beau des villages situés sur la rivière Rouge: il est coquet avec ses maisons à toit français ou à pignon peinturées de rouge ou de jaune; c'est en harmonie avec les verts bocages qui bordent la rivière. De plus, il est traversé par la fameuse route "Jefferson Highway", sur laquelle se promènent agréablement de nombreux touristes canadiens et américains. Le site vraiment est enchanteur.

Sainte-Agathe est une paroisse remarquable par la prospérité qui y sourit, et surtout par l'esprit chrétien qui anime tous ses membres. Aussi les paroissiens font magistralement les choses. Nous en fûmes témoins, jeudi dernier, à l'occasion de la bénédiction du maître-autel.

Bien peu d'églises possèdent un si riche autel. Certes, c'est une oeuvre qui fait honneur à la générosité des paroissiens, au bon goût de leur curé, M. l'abbé Elie Rocan; elle sort des ateliers "Carli", de Montréal, et coûte environ $1,100.

L'église avait revêtu ses parures de fête: voiles fins aux couleurs papales suspendus de la voûte aux pilters latéraux. Le maître-autel était orné de plantes naturelles et de lampions rouges et verts. La décoration était simple et partant très jolie.

A dix heures précises commença la cérémonie. Elle fut présidée par S. G. Mgr l'Archevêque, assisté du R. P. G. Féré, recteur du collège de Saint-Boniface, et de Monsieur N. Jutras, curé de Letellier. La grand'messe fut chantée par M. A.-M. Jolys, curé de Saint-Pierre-Jolys. M. l'abbé A. Lambert, curé de Graham, Ont., remplissait l'office de diacre, et M. M. Mireault, curé de Saint-Adolphe, celui de sous-diacre, M. S. Caron celui de cérémonaire.

Un nombreux clergé prenait place au sanctuaire. Nous avons remarqué les RR. PP. Paul et Pacôme, trappistes, Loriau, Marciteau, Granger, missionnaires de Chavagnes, et MM. les abbés Jubinville, St-Amant, Desrosiers, Halde, Tétreault, Brodeur, Laurin.

Dans la nef, outre les paroissiens venus en très grand nombre, nous avons reconnu des citoyens distingués de Saint-Jean-Baptiste, de La Salle, de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale. D'abord, il félicita les paroissiens du zèle qu'ils ont montré pour orner la maison de Dieu: puis, il expliqua le sens des cérémonies prescrites par le Rituel pour la consécration d'une pierre d'autel; enfin, il commenta ces paroles du Saint Roi David: "la splendeur, la sainteté, la magnificence sont dans son sanctuaire", et en fit application aux circonstances.

Après la grand'messe, tous étaient conviés dans la salle paroissiale, où les Dames de Sainte-Anne avaient préparé un succulent diner pour lequel tous n'eurent qu'à dire "merci". Ces personnes généreuses en effet, avaient sollicité l'honneur de faire les frais du banquet.

Dans l'après-midi, les élèves du couvent, sous la direction des Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, voulurent particulièrement contribuer à la fête du jour. Pour cela, elles organisèrent une réception à S. G. Mgr l'archevêque. Plusieurs membres du clergé et quelques paroissiens de Sainte-Agathe, accompagnèrent Sa Grandeur. Il y eut chants et musique. Puis, en un langage châtié, une des élèves exprima les sentiments de joie, de gratitude que tous, dans une paroise, éprouvent à la venue de leur premier pasteur.

Monseigneur remercia d'une façon délicate et paternelle les élèves et leurs dévouées maîtresses, et chargea les enfants de remerciements et de bénédictions pour leurs parents.

Ainsi se termina la journée. Chacun des invités s'en revint chez lui, emportant, comme nous, un bon souvenir de la paroisse de Sainte-Agathe. Nous ne pouvons taire notre admiration pour ces chrétiens d'élite qui nous ont donné, par un cours si universel et si généreux, un touchant témoignage de foi et de piété et de véritable esprit paroissial.

Joseph.

BETAIL

Taureaux.—		
Choix	$10.75	$11.50
Bon	$10.25	$10.75
Ordinaire	$9.00	$10.00
Taures.—		
Choix	$10.00	$10.50
Bon	$9.00	$9.75
Ordinaire	$8.00	$8.75
Vaches.—		
Choix	$9.00	$10.00
Bon	$8.00	$9.00
"Canners"	$3.00	$3.75
Ordinaire	$7.25	$8.00
"Bulls".—		
Bon	$7.50	$8.75
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Oxen".—		
Bon	$7.50	$8.00
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Canners"	$3.75	$5.00
Veaux.—		
Choix	$11.00	$13.00
Bon	$7.75	$8.50
"Feeders".—		
Choix	$6.75	$8.50
Bon	$6.00	$6.50
"Stockers".—		
Taureaux et taures de choix	$7.50	$8.25
Ordinaire	$6.75	$7.25
Veaux de choix	$6.50	$7.00
Cochons.—		
De choix	$16.00	$16.25
Lourds	$10.50	$11.00
Légers	$12.00	$13.00
"Stags"	$5.00	$5.50
Truies	$8.00	....
Moutons.—		
Agneaux	$11.50	$12.50
De choix	$8.50	$9.25

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	.36
Beurre—	
Crémerie	.42
De ferme	.30
Saindoux—	
Tierçons	.26¾
Seau, 20 livres	$5.65
Baril, 50 livres	$13.50
Viandes—	
Boeuf	.17½
Veau	.18
Mouton	.20½
Porc	.23½
Bacon. Flanc	.33½
Gruau—	
Sac de 80 livres	$3.75
Alimentation—	
Avoine. La tonne	$45
Son. La tonne	$36
Gru. La tonne	$38
Sucre—	
Granulé. Extra	$9.10

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—	
Patates du Manitoba	$1.80
Betteraves. La livre	.04
Oignons. La livre	.08
Choux. Nouveaux	.08
Carottes. La livre	.06
Rabioules. Nouvelles. La livre	.02
Foin—	
"Timothy" No 1	$16
"Red Top" No 1	$11
"Red Top" No 2	$10
"Red Top". No 3	$11
Naturel No 1	$12
Naturel No 2	$10
Farine—	
Lake of the Woods	
Five Roses, sac de 98 liv.	$6.55
Lakewood	$6.42½
Harvest Queen	$6.30
Medora	$6.05
XXXX	$5.05
Western Canada	
Purity, sac de 98 livres	$6.55
Medallion	$6.42½
Three Stars	$6.35
Maitland	$6.00
Ogilvie	
Royal Household	$6.55
Glenora	$6.30
Centennial	$6.20
Manitoba	$6.00
Whole Wheat	$7.00
Peaux—	
Gelées	.18—.18½
De mouton	.35—$2.50
Brutes No 1	.08
Brutes No 2	.07
Laine. Brute	.30—.33

SOUTH JUNCTION

Mardi dernier, nous avons eu une assemblée de syndics, sous la présidence de M. le curé Rivard, pour élire une remplaçant à M. A. Beaudry, qui demeure à Vassar. M. Jos. Dupuis a été élu. M. F. Lafrance remplacera M. J.-S. Paradis.

Ovide.

TUMULTES ET AGRESSIONS

Des vitres sont brisées au "Board of Trade" et à la "Presse" — La police garde la "Patrie" — Deux soldats sont assaillis rue Saint-Denis.

Montréal, 25. — En dépit des appels que les orateurs leur avaient faits à l'assemblée de la rue Logan: "Protestez contre la cherté de la vie et la conscription, mais ne causez aucun trouble, ni aucun dommage à la propriété", une foule d'environ 3,000 personnes a tenu à manifester son courroux sur le minuit.

L'assemblée venait de se terminer. Descendant alors la rue Champlain jusqu'à la rue Sainte-Catherine, un groupe d'auditeurs, bientôt suivis par toute une séquelle de curieux, se dirigea immédiatement vers l'ouest. Rendu à l'intersection de la rue Amherst, quelqu'un jeta une pierre dans une des fenêtres d'un tramway malheureusement rempli de voyageurs. La police fit aussitôt l'arrestation de l'agresseur; mais elle eut maille à partir avec les manifestants; finalement, la patrouille, au lieu de n'amener à l'ombre que l'homme au caillou, amena aussi avec lui trois de ses trop zélés défenseurs. La police, conduite par le capitaine Ainey, s'en fut aussitôt vers le poste de la rue Beaudry et s'y barricada pour ainsi dire. Mais cette précaution fut inutile, car la foule se contenta de manifester par des cris.

Ce qui n'était passé la veille en face de la **Patrie** avait rendu la police plus que soupçonneuse; car au moment où les manifestants arrivèrent devant cet immeuble, ils le trouvèrent gardé par toute une escouade composée des réserves des postes de la rue Young, de la rue du Grand Tronc et du carré Chaboillez; elle était sous le commandement du lieutenant Desmarteau. Ils passèrent donc en maugréant et se dirigèrent aussitôt vers le boulevard St-Laurent: de temps en temps on entendait ces cris:

"A la **Presse**!"

"Au **Board of Trade**!"

L'immeuble du **Board of Trade** est celui qui, le premier, reçut la visite de la foule. La police croyait sans doute qu'elle manifesterait tout d'abord devant la **Presse**, car le cordon entourant l'immeuble de la rue Saint-Nicolas ne put empêcher quelques jeunes gens de briser une vingtaine de glaces. Au milieu de la manifestation cependant, le lieutenant Fisher et l'agent Desjardins réussirent à mettre le grappin sur un d'entre eux, jeune homme de 16 ans à peine. L'arrivée de deux "paniers à salade" plein... d'agents, conduits par l'inspecteur Bélanger, mit fin à la joie des manifestants; ils se dispersèrent aussitôt, mais pour se réunir de nouveau, rue Notre-Dame, et gagner la **Presse**.

Cet immeuble fut moins chanceux que celui de la rue Sainte-Catherine: il eut le même sort que la veille, celui que venait d'avoir l'immeuble de la rue St-Nicolas.

En passant devant la **Liberté**, les manifestants acclamèrent le directeur de ce journal.

Vers le minuit, un groupe de manifestants, après un échange de mots piquants, avec deux soldats, le sergent Lennon, du 24e, et le soldat Johnson, du 73e, rue Saint-Denis, angle Lagauchetière, s'attaquèrent à ces derniers et leur firent un très mauvais parti. Les deux militaires durent s'enfuir à l'hôtel Place Viger, d'où ils furent conduits à l'hôpital Général; le sergent Lennon put en sortir quelques heures plus tard.

Cote du Grain

Mardi soir, le 29 mai 1917

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord..	240		225	225	225
No 2 Nord..	237		223	222	222
No 3 Nord..	232	Spécial	215	217	217
No 4 Nord..	220	220	195		
No 5 Nord..	195	195	171		
No 6 Nord..	165		150		
Fourrage ..			105		
AVOINE					
2 C. W.	68¼				
3 C. W.	65¼				
Extra 1 four	65¼				
No 1 four..					
No 2 four..					
Rejeté					
ORGE					
No 3	117				
No 4	111				
Rejeté	100				
Fourrage ..	100				
LIN					
1 N. W. C. ..	286½				
2 C. W.	283½				
3 C. W.	264				
Rejeté					

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Mai		68¼	117	286½
Juillet		65¼		284
Octobre	191⅜	55⅝		

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

En Province

SAINTE-MARTHE-ROCANVILLE (Sask.)

Le grand feu des prairies

Durant une quinzaine, sur nos vastes prairies, un feu pétillant s'est promené, jour et nuit, alimenté sans cesse par une vieille et forte couche herbeuse.

Ce feu, venu, dit-on, du vieux fort de Saint-Lazare, Man., s'est avancé hardiment vers l'Ouest, mais tout en zigzagant, selon les caprices du vent. On l'a vu courir aussi sur le chaume; et même sur les marécages et les mares pour happer, ça et là, quelques brindilles. On aurait dit le "feu grégeois".

Tout en passant il menaçait les bâtiments, en particulier la maison Decelles et l'école de Sainte-Marthe, ou plutôt l'école de la prairie. Heureusement, le voyant venir de loin, on a pris les précautions nécessaires.

Enfin il s'est éteint subitement le long des cours d'eau; ou bien il est venu mourir doucement sur les bords des grands chemins du roi.

C'était beau, la nuit! Mais, de près, c'était affreusement beau de voir cet immense cordon de feu serpentant dans la plaine, sur plusieurs milles de long. Et, de loin, on aurait dit les abords d'une grande ville toute illuminée, comme aux grands jours de fête.

Quelle différence d'un pays à un autre! Et, chez nous, combien d'herbe, de foin perdu. Tandis que dans plusieurs contrées il faut s'ingénier de mille manières pour fournir au bétail la pâture nécessaire, ici, il s'engraisse sans aucun soin, même en plein hiver. Et l'avenir est à l'élevage.

SAINT-PAUL DE STARBUCK

Une de perdue, deux de retrouvées

Par suite de la division du diocèse de Saint-Boniface, la paroisse perd quelques excellentes familles qui désormais appartiendront à Elie. Par contre nous avons le plaisir d'apprendre que ce vide sera bientôt comblé par l'arrivée de quelques familles venant de la province de Québec. Tous les voyageurs de la vieille province qui viennent visiter notre paroisse s'accordent à dire qu'elle est un endroit idéal tant pour la culture que pour toutes les commodités de la vie. Il y a de la place à établir plusieurs familles sur d'excellentes terres et à des prix très bas, si l'on considère la qualité du sol, la facilité des communications et la proximité de la ville.

• • •

Nouvelles familles

M. Ludger Archambeault, venant de Bathgate, N. D., vient d'acheter une belle ferme. M. Reid,— un Canadien français de Châteauguay, — est arrivé à Starbuck dans l'intention de s'y fixer et d'y amener plusieurs familles.

• • •

Séance à l'école

Mercredi, le 16 mai, les enfants de l'école publique ont donné une intéressante séance. M. le curé Moreau, invité à prendre la parole, a donné un bref exposé du patriotisme et des obligations qu'il impose. Il a attiré l'attention de ses auditeurs — anglais pour la plupart — sur deux points: sur l'importance d'améliorer nos méthodes de culture en nous adonnant à la culture mixte, et sur les si malheureuses divisions de race. "Il serait à espérer, dit-il, que partout où les Canadiens français et les Canadiens anglais sont appelés à vivre ensemble, ils soient unis de la plus étroite amitié, se considérant comme des frères et se donnant les uns aux autres une égale mesure de liberté."

• • •

Faits divers

Mlle Antoinette Payette vient de quitter Starbuck, où elle résidait avec sa mère au presbytère, pour entrer au couvent des Soeurs Grises.

M. le Curé Hogue, d'Elie, et M. le curé Bastien, de Saint-Eustache, étaient la semaine dernière, en visite au presbytère.

S. G. Mgr Béliveau, accompagné de M. l'abbé Joubert et de M. Philippe Coutu, étaient, le 7 mai, de passage dans notre paroisse, faisant route vers Fannystelle.

M. G. Todd a fait baptiser, le 6, un gros garçon du nom de Denis-Omer. C'est son douzième enfant.

La visite pastorale aura lieu le 8 juin.

Jean Connet.

OAK LAKE

Suite et fin de l'historique de la paroisse de Saint-Athanase de Oak Lake

Outre les noms de deux des nôtres, déjà cités, qui, par leur travail et leur persévérance ont bien réussi, nous pouvons aussi nommer MM. Magloire Masson, né à Saint-Ambroise de Kildare, P. Q., au sud, et au nord, M. Marcus Kearn, des Etats-Unis.

Des années de sécheresse vinrent, et découragèrent bon nombre de fermiers qui, attirés par quelque nouvelle place, abandonnaient leurs terres pour recommencer ailleurs ce qu'ils n'avaient pu mener ici à bonne fin. Cette émigration des habitants d'Oak Lake n'est pas sans avoir considérablement retardé l'accroissement du village; car, il est naturel que le départ de ces nombreuses familles ne pouvait pas favoriser la réputation de l'endroit.

Mais vers 1908, le village semble renaître, les choses prennent une plus grande extension. Les terres, jadis abandonnées, commencent à être réoccupées; il en existait encore quelques-unes, et on pouvait affirmer que c'eut été l'endroit le plus favorable pour quelqu'un disposant d'un petit capital et ayant des enfants à installer sur des terres. A noter que ces terrains se trouvent dans un rayon de 5 à 10 milles du village et de l'église catholique. Enfin, tout semblait annoncer une nouvelle époque florissante dans un avenir assez rapproché.

Le premier prêtre qui a desservi la mission fut le R. P. A. Robillard, de Brandon, qui venait une fois par mois célébrer la sainte messe à l'Isle,—c'était là le centre de la colonie. Mais les habitants du nord de la rivière Assiniboine n'avaient pas l'avantage dont jouissaient ceux du sud; car, non seulement fallait-il traverser la rivière, mais le distance à parcourir était très grande. Aussi, après qu'une entente fut faite, une chapelle fut bâtie à l'emplacement d'un des magasins d'aujourd'hui.

Au R. P. Robillard succède M. l'abbé A. Bernier, — été 1887, — qui fut le premier prêtre résident dans la paroisse. Il desservait la paroisse du lac, où se trouvait sa résidence, aujourd'hui propriété de M. W. Lafournaise. Ce fut sous son habile administration que la paroisse fut le plus prospère. Le nombre de familles dépassait la centaine. Aussi, le bon et dévoué curé sut mettre tout en oeuvre pour mener à bien la tâche qu'il avait acceptée. Ce fut lui qui fit transporter ou transférer l'église à la place qu'elle occupe actuellement. Malheureusement, la mort vint, en mai 1893, l'enlever à l'affection de ses chers paroissiens.

Note. — Le territoire d'Oak Lake fut érigé canoniquement en paroisse, sous le vocable de Saint-Athanase, docteur de l'église, par Sa Grandeur Mgr Taché, par décret du 8 septembre 1889. Les limites de la paroisse sont: au nord, la limite nord des townships douze; à l'est, la ligne qui sépare les rangs 22 et 23, à l'ouest du principal méridien; au sud, la limite des townships huit; à l'ouest, la ligne qui sépare les rangs 26 et 27, à l'ouest du principal méridien. M. le curé Bernier fut enterré dans l'église, côté de l'épitre, au milieu d'un grand concours de prêtres et de paroissiens, le 5 mai 1893.

A sa mort, plusieurs prêtres se succédèrent, mais malgré tous leurs efforts, ils ne purent empêcher le départ de plusieurs paroissiens découragés; il semblait que la paroisse était destinée à disparaître.

Depuis la mort de M. Bernier jusqu'à la fin de 1894, M. l'abbé G. Cloutier, de l'archevêché, aujourd'hui curé de Saint-Norbert, venait de temps en temps desservir la paroisse. Ce fut sous son administration que le cimetière, situé jusqu'alors au nord, fut transféré au sud, dans le cimetière général d'Oak Lake, divisé en trois parties dont une, celle de l'ouest, fut mise à la disposition des catholiques. Aujourd'hui, cette partie réservée aux catholiques est complètement distincte du cimetière des non-catholiques.

Le deuxième curé résident fut M. l'abbé A. Lemieux, aujourd'hui curé de Willow Bunch, Sask., qui fit tous ses efforts pour enrayer l'émigration, mais il dût reconnaître son impuissance, et quitta lui-même après quatre années d'efforts. M. Lussier, qui lui succéda, ne resta que 4 ou 5 mois, abandonnant la lutte. A son départ, la paroisse fut desservie par les RR. PP. de Brandon, pendant les années 1900-01. En mars 1901, le dévoué M. Lemieux essaya encore une fois, mais sans succès, et quitta définitivement en août 1901.

M. Fournier lui succéda, en septembre 1901, mais les circonstances ne s'améliorant pas, il dut abandonner cette tâche trop ardue en avril 1902. La paroisse retomba sous la desserte des RR. PP. de Brandon, jusqu'en août 1902, alors que M. l'abbé J.-G. Bouillon, quatrième curé résident, arriva dans la paroisse. Il arriva au moment le plus critique et eut à lutter contre bien des obstacles. Par son énergie et son dévouement, il parvint à relever, en partie la paroisse qui s'en allait à la dérive. C'est sous son administration qu'on a vu s'élever un magnifique presbytère qui peut rivaliser avec n'importe quelle maison du village.

Du reste, il suffit de dire que lui-même en fut l'architecte-entrepreneur. De plus, l'église a été agrandie, de nouveaux bancs y ont été placés, et ce qui auparavant n'était qu'une modeste chapelle est aujourd'hui une petite église très coquette.

Le Rév. M. Bouillon, nommé missionnaire de Goose Lake, en août 1907, quitta, non sans regrets et à la grande tristesse de ses paroissiens, le 16 septembre 1907.

Il fut succédé par M. l'abbé R. Dumoulin, aujourd'hui curé de Selkirk. Son premier acte officiel dans les registres est en date du 18 octobre 1907 et son dernier est du 8 décembre 1909. C'est un prêtre méthodique et très soigneux. Sous son règne, la paroisse a fait honneur à ses affaires.

Il fut remplacé par M. l'abbé A. Bertrand, dont le séjour a été de courte durée.

M. Bertrand fut remplacé par M. l'abbé Joseph W. Arsenault. Son premier acte officiel, dans les régistres, est en date du 17 septembre 1911. Miné par la maladie, ce zélé et jeune prêtre dût résigner en septembre 1915 pour prendre le chemin de l'hôpital de Saint-Boniface, où il rendit son âme à Dieu, le 20 octobre suivant. Ses restes ont été inhumés à l'ombre de la cathédrale. Il a laissé ici la réputation d'un saint prêtre

M. l'abbé J.-E. Derome lui succéda comme huitième curé résident, le 1er septembre 1915.

E. A.

VASSAR

Samedi le 19, M. le professeur de l'école du Sacré-Coeur et M. H. Charpentier ont visité la villa Royala. Mme Beaudry a fait de la belle musique.

• • •

Vendredi dernier M. Victor Brun a visité la villa de l'Université.

• • •

Un bon ami de M. le curé Rivard doit lui offrir un bel auto Ford, de quatre passagers, une voiture de ville des plus récentes. Ce monsieur, ami intime de M. le curé, a eu l'idée de lui faire ce cadeau, en voyant le courage du missionnaire, son zèle et son dévouement à la cause du salut des âmes. M. Rivard a une mission vaste et difficile à parcourir. Avec un bon auto, il rejoindra plus facilement les âmes qu'il a tant à coeur de sauver.

• • •

Dimanche, le 20, nous avons eu la mission à Vassar. Notre curé nous a donné encore un de ces sermons pratiques dont il a le secret. A la portée de tout le monde, il nous a parlé du grand mystère de l'Ascension, il nous a montré que si nous voulons être glorifiés, nous devons, à l'exemple de Notre-Seigneur, passer par les souffrances et les humiliations de cette vie. Il est descendu du ciel pour notre salut, Il s'est chargé de nos misères, afin de nous former, par son exemple, à la patience et de nous apprendre à supporter les maux de cette vie sans murmurer, car, depuis l'heure de sa naissance jusqu'à sa mort sur la croix, Il n'a jamais été sans douleur.

Il a vécu dans une extrême indigence des choses de ce monde, Il a entendu souvent bien des plaintes de lui, Il a souffert avec douceur les affronts et les outrages, Il n'a recueilli sur la terre, pour ses bienfaits, que de l'ingratitude, pour ses miracles que des blasphèmes, pour sa doctrine que des censures.

La vie de l'homme sur la terre est pleine de douleurs, de misères, de souffrances. Qui ne le sait? Nous sommes visiblement punis et, comme la justice qui nous châtie est toute-puissante, nul moyen d'échapper au châtiment. Or, en cet état, la sagesse humaine n'a vu que le choix entre deux partis, ou de se raidir contre la nature et dénier le supplice, ou d'y chercher une distraction dans la volupté.

Elle a demandé le bonheur à l'orgueil et aux sens et, trompée dans ses espérances, elle s'est voilée la tête en disant: Il n'y a point de remède. Le monde en était là, quand tout à coup une voix s'élève: Heureux ceux qui pleurent! Les peuples écoutent, et s'étonnent; quelque chose de nouveau se remue en eux: ils comprennent, ils goûtent la joie des larmes, et du haut de la croix où l'homme de douleurs est attaché, un fleuve inépuisable de consolations inconnues coule sur le genre humain. La vie a perdu sa tristesse, depuis que, baigné d'une sueur de sang et dans les transes de l'agonie, Jésus s'est écrié: Mon âme est triste jusqu'à la mort. Elle n'a plus assez de souffrances pour le repentir qui les cherche, pour l'amour qui les désire et qui s'y complaît. Qu'est-ce donc que cette merveille?

O Fils du Divin vivant, c'est que votre lumière a éclairé le monde et que votre grâce l'a touché; c'est que l'homme, sorti de sa voie, l'a retrouvée en vous, qui êtes la voie, la vérité et la vie. C'est qu'il a conçu qu'après le péché, le seul bien qui reste est l'expiation, et il a dit en regardant la croix: Ou souffrir ou mourir. Victime sainte, Agneau de Dieu, qui ôtez le péché du monde, donnez-moi de souffrir avec Vous et de mourir en unissant mes dernières souffrances à celles qui nous ont ouvert le ciel, que le péché nous avait fermé.

• • •

A l'école du Sacré-Coeur, la croix d'honneur a été décernée à François Boutin, pour sa bonne conduite et son amour de l'école, et la médaille d'argent à Hélène Charpentier pour sa bonne conduite.

• • •

A l'école du Sacré-Coeur, le 23, a été célébré avec grande pompe le jour de l'Empire (Empire Day). Il y a eu chant et récitation de morceaux choisis, devant une nombreuse assistance de parents et d'amis.

La séance a commencé par le chant "Vive la France", composition, musique et paroles de M. le professeur, qui a soulevé l'enthousiasme général. Le chant patriotique canadien "Partout le canon gronde" a été aussi très applaudi.

Le programme anglais a commencé par "Nearer my God to Thee", chanté par tous les élèves. L'effet obtenu était des plus beaux.

A l'occasion de son prochain départ pour le Collège Séraphique d'Ottawa, M. P. Verrier nous a lu une gentille adresse d'adieu. L'émotion était intense lorsqu'il finit. Il est le frère d'Henri Verrier, qui est déjà chez les Frères Maristes.

"It's a long way to Tipperary", également chanté par tous les élèves, fut très bien exécuté et très apprécié. "Silver threads among the gold", chanté par MM. A. Sarrasin et L. Charpentier, et la reprise en choeur par tous les élèves, a été très bien rendu et très applaudi. "Home, Sweet Home" et une autre belle marche furent très bien exécutés sur l'harmonium, par Mlle M. Swanson. "God be with you", chanté par Mlles A. Charpentier et E. Lambert obtint un franc succès.

Le "God Save the King", chanté avec âme et respect par tous les élèves, clôtura la cérémonie d'une façon solennelle.

L'orgue fut tenu tout le temps par Mlle M. Swanson, qui joue admirablement bien.

M. le professeur a donné une belle adresse sur l'Empire Britannique et sur la France.

Jean-Marie.

BROAD VALLEY

Mme Pierre Beaupré, née Eva Lavigne, a donné le jour à une fille, prénommée Jeanne.

• • •

Le feu a encore fait des siennes dans notre région. Poussé par un vent d'Ouest, il a détruit, sur son passage, l'étable de M. Jean Letarte, la plus belle de la contrée, et la plus grande partie de son linge et de ses habits qu'il avait sorti de sa maison, à l'approche du feu. Poursuivant sa course destructive, il consuma une trentaine de cordes de bois à M. Jean Letarte, et au-dessu de 60 cordes à M. Félix Hébert; de là il gagna le village, où il trouva un aliment dans la scierie de M. Ixe, d'Inwood, qui fut détruite complètement, ainsi que la planche et une grande partie des billots. On a craint, un bon moment, pour les immenses tas de bois de corde à la gare; mais le travail des gens du village et de la scierie arrêta l'oeuvre de dévastation.

• • •

Aussitôt après la fonte des neiges, une équipe de défricheurs, sous la direction de M. Ernest Salcon, a continué d'ouvrir la ligne qui passe au sud de la gare, et se sont rendus 3 milles et demi plus loin, soit à 5 milles de la gare, 4 milles à l'ouest et 1 mille au sud. Ils se sont arrêtés là, faute de fonds.

Le Parigot.

INWOOD

M. Wm Cossette était en voyage d'affaires à Winnipeg, la semaine dernière.

• • •

Mlle Marie Compayré, de Lock Manor, institutrice, est partie pour aller enseigner ailleurs.

• • •

M. Léopold Laporte a vendu son magasin de Sandridge Station.

• • •

Nous voyons les dames très occupées à faire leur jardin, de ce temps-ci.

• • •

Les feux de prairie font rage ici, vu la sécheresse. Une étable et des machineries ont brûlé la semaine dernière.

• • •

M. Ernest Laporte est retourné dans son ancienne résidence

• • •

Mme Arthur Latourelle était en promenade à Winnipeg la semaine dernière.

Boubie.

SAINT-LEON

Un oubli s'est glissé dans le courrier de Saint-Léon du 23 mai. Il fallait lire:

Jeudi dernier, un petit groupe de parents et d'amis était réuni chez M. Rodrigue Lussier pour fêter l'heureuse naissance d'une fille.

Cou-Cou.

LA SALLE

Dire que l'on ne s'amuse pas à La Salle ce serait faux. Quand vient le printemps, qui peut résister à l'attrait qu'offre cette forêt si touffue et ces gazons si verts qui bordent si richement notre petite rivière. Les élèves de l'école du village furent les premiers à se sentir attirés vers les bois. Mais en enfants généreux ils n'ont point voulu profiter seuls de leur joie. Ils organisèrent un pique-nique sous la direction de leur dévouée institutrice, Mlle Desautels, auquel ils invitèrent parents et amis.

La petite fête eut lieu le 24 mai dernier, anniversaire de la vieille reine, et par conséquent jour de congé. L'après-midi se passa des plus joyeuses. Nos chers écoliers nous avaient préparé une table abondante et somptueusement garnie. Rien ne manquait pour satisfaire au goût de tous.

Nous avions l'honneur d'avoir M. le Curé et MM. les commissaires avec nous. Ce furent les dignes convives de la première table.

Après le dîner, les jeux s'élevèrent bruyamment; le tirage au câble surtout fut l'occasion d'un grand déploiement de force, si l'on en juge d'après la figure contractée que laissaient entrevoir les tireurs. Plusieurs culbutèrent, mais le tout se passa sans accident et le côté vainqueur reçut une balle en présent: cadeau donné par M. A. Cormier.

Les courses furent non moins turbulentes. On aurait dit un régiment de piétons tant ceux-ci mirent d'ardeur à traverser le petit pont qui servait de chemin de courses. MM. Alfred et Charles Cormier furent encore les généreux donateurs des prix aux gagnants.

Que dire des tours d'auto? Les pauvres petits, depuis plus d'une heure qu'ils lorgnaient les machines avec le suprême désir d'y monter. Les propriétaires se firent un devoir de les y embarquer et de les mener à toute vitesse, sur la grands route vers Winnipeg. Des cris frénétiques annonçaient leur départ et leur arrivée: c'était pour eux le meilleur moyen de manifester leur joie.

D'autres trouvèrent leur plaisir dans de longues promenades sur l'eau. Rien ne leur a donc manqué pour bien s'amuser.

Nous devons un peu de reconnaissance aux maringouins pour avoir quitté les bois cet après-midi là.

Enfin, quand le beau soleil commença à baisser derrière le village, la foule se dispersa lentement. Tous se sentaient un peu fatigués, mais heureux et contents de ces écoliers qui ont su faire tout dans un ordre parfait.

C'est notre devoir d'adresser un gracieux merci à leur zélée institutrice, qui la première a pensé à cette fête. Vous, chers écoliers, nous ne vous faisons qu'un souhait, c'est de vous reprendre l'an prochain.

Rodrigue.

FANNYSTELLE

M. Arthur Guyot, de Sainte-Rose du Lac, Man., est en promenade chez sa mère, Mme Veuve Guyot.

• • •

M. Ernest Lavigne s'est fait blesser grièvement à l'oeil par la décharge d'une carabine. Il est à Winnipeg sous les soins d'un spécialiste. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

• • •

MM. L.-A. Delorme, avocat, et Guilbert, tous deux de la Cie Comptoir Agricole Limité de Winnipeg, étaient en visite d'affaires parmi nous la semaine dernière.

• • •

Les travaux de réparation au plafond de la sacristie sont terminés. Le plâtre qui l'ornait est tombé dernièrement, causant des dommages considérables. MM. Charrette et Kirk, ferblantiers, de St-Boniface, ont fait cette réparation.

• • •

M. T.-E. Halford et sa famille nous ont quitté la semaine dernière pour Nokomis, Ill., où ils résideront à l'avenir.

• • •

Mlle Jeannette Loblau, de Culross, était en promenade, ces jours derniers, chez les Mlles Guilbault.

• • •

M. et Mme Bourbonnière, de Winnipeg, étaient en visite chez M. H. Godin, dimanche dernier

• • •

Mlle Marie Guyot est partie lundi pour Winnipeg, où elle passera quelques jours en visite chez son frère Adolphe et chez Mme Marcel Mollot.

• • •

M. E.-N. Painchaud, ingénieur-électricien de la Cie Gordon, Ironsides and Fares, de Winnipeg, accompagné de son épouse, était l'hôte de son père, M. Pierre Painchaud

• • •

Nous aurons grandement besoin d'un peu de la rosée du ciel. Prions avec ferveur le Divin Maître, afin qu'Il nous envoie la pluie nécessaire à faire germer les grains.

Yvonnic.

SAINT-CLAUDE

M. C.-J. Arbez doit ouvrir, dans quelques jours, une fromagerie. Ce sera la seconde à Saint-Claude. Celle que M. A. Jacques a établie au nord fonctionne fort bien et produit un excellent fromage. Les améliorations de différents ordres se multiplient ici: ainsi la compagnie a établi un rouleau à proximité de son élévateur qui tout en supprimant le gaspillage du grain donne un produit meilleur pour les animaux que le grain cassé. Une autre innovation c'est l'achat d'une machine de quelque $300 par M. A. Bernard pour resserer en quelques minutes les cercles des roues de voiture.

• • •

M. Gustave Bériant était de passage ici dernièrement pour acheter des pommes de terre de semence. Comme cinq chars ont été expédiés cette année à Winnipeg, les pommes de terre se font plutôt rares, d'autant que la plupart se proposent d'en semer plus que jamais.

• • •

Notre député August est venu étudier sur place les moyens d'achever la route Saint-Claude-Portage.

• • •

M. P.-A. Fay s'est rendu acquéreur d'une auto Overland, et M. Allegret d'une Ford.

• • •

Albert Fradin a été blessé sur le front anglais.

• • •

Le R. P. Joseph a fait installer des paratonnerres sur notre église. Deux fois déjà les ondes électriques avaient endommagé le clocher

• • •

Samedi dernier était le jour d'enregistrement sur les listes électorales. Il y eut foule toute la journée autour de l'officier en charge. De nature plutôt lente, il était incapable de faire face à son travail. Cela ressemblait à un concours d'épellation et notre homme y perdait tellement ses moyens qu'une bonne moitié des femmes, après de longues heures d'attente, s'en retournaient chez elles sans avoir pu se faire inscrire. C'est stupide et révoltant!

• • •

Le R. P. de Mangalere est venu passer la Pentecôte avec nous.

Saint-Claude.

SAINT-NORBERT

Nécrologie

Le grand moissonneur vient de passer parmi nous, en fauchant à nos côtés l'un des plus anciens et des plus estimés paroissiens, qui n'a connu que le chemin du vrai chrétien. Devoir et justice furent des mots sacrés durant toute la vie de Pierre Campeau, qui laisse pour pleurer sa perte, une épouse, six filles et trois garçons; deux frères et deux soeurs, Mme E. Payment, d'Elie, et Mme A. Guilbert, de Saint-Boniface.

Quoique frappé subitement, il n'a pas été pris à l'improviste, car sa ponctualité à communier chaque semaine et à assister à la messe et aux vêpres chaque dimanche nous est une garantie que sa belle âme est allée retrouver le Maître qu'il a servi pendant plus de soixante-quatre ans. Le service funèbre chanté à Saint-Norbert a été des plus imposants, l'assistance des plus nombreuses. M. l'abbé G. Cloutier, curé de la paroisse et ami du défunt, a fait la levée du corps. Le service fut chanté par le Rév. T. Campeau, curé de Willow Ctiy, N. D. Le R. P. Loriau, supérieur des pères de Chavagnes, et M. l'abbé Mireault, curé de Saint-Adolphe, servaient comme diacre et sous-diacre. Au choeur, on remarquait le R. P. Joseph, de la Trappe, les RR. PP. Blais, o.m.i., Comeau, o.m.i., J. Theérien, o.m.i., M. l'abbé Rocan curé de Sainte-Agathe, M. l'abbé Gandos et M. le curé Cloutier.

L'église était superbement drapée de noir. Les religieuses, avec leurs élèves du pensionnat de Saint-Norbert, rendirent avec beaucoup de piété et d'harmonie la messe de Requiem. L'absoute fut chantée par M. le curé Cloutier. Après l'absoute, une procession solennelle s'organisa, composée d'une foule considérable et recueillie, pour conduire à sa dernière demeure les restes mortels de ce cher défunt, dont la mémoire sera toujours vénérée par sa famille en deuil et les nombreux amis qu'il possédait.

Notes biographiques

Pierre Campeau était le fils de feu Pierre Campeau, M.D., et de Julie Legault, dit Deslauriers, rentiers à Vaudreuil, P. Q. Il était le frère de feu M. l'abbé T. Campeau, ancien curé de Sainte-Agathe, Man., et le cousin-germain du Rév. Léon Campeau, chanoine à l'archevêché d'Ottawa; du Rév. Théophile Campeau, ancien missionnaire à Qu'Appelle et au Lac Croche, et aujourd'hui curé à Willow City, N. D.; de feu le R. P. Joseph Campeau, o.m.i., décédé à Lowell, Mass., après avoir été plusieurs années supérieur du Juniorat de Trysbey et curé de l'importante et grande paroisse française à Lowell.

Le défunt était aussi premier cousin avec le Rév. T. Campeau, curé de Keeseville, de New-York; du Rév. Pierre Campeau, ancien Sulpicien à Montréal; du Rév. Victor Campeau, curé de Holyoke, Mass., actuellement à Château Bassin, Montréal; du R. P. Paquin, jésuite, actuellement aumônier militaire en France. Au nombre des cousines du défunt sont les Révérendes Soeurs Sainte-Julienne et Sainte-Germaine, de Harisdale, N. Y., toutes deux membres de la Communauté de la Miséricorde, de Montréal; de Rév. Soeur Saint-Léon-Joseph, de Webster, Mass.; des Rév. Soeur Sainte-Laure et Antoine de Jésus, des religieuses de Sainte-Anne, de Lachine; de Soeur Campeau, de l'hôpital de Saint-Boniface; de soeur Sainte-Claire de Jésus, du pensionnat de Saint-Norbert, et de Soeur Saint-Eugène, de la communauté de la Présentation, de Montréal sont ses nièces. Les docteurs Basile Campeau, du Montana, Charles et Henri, de Montréal, docteur Campeau, au Détroit, Ill., étaient ses cousins germains. Les docteurs de Lotbinière Harwood, de Montréal et d'Edmonton, le notaire Legault, de Vaudreuil, et l'avocat D.-C. Campeau, du Détroit, Ill., sont ses petits cousins. MM. Farmer, Cyr et Ledoux, rentiers à Monréal et à Sainte-Marthe, P.Q., sont ses beaux-frères.

Mon tout n'est pas fini!

Liens de la vie éphémère,
Que vous êtes cruels à briser!
O triste adieu, qu'elle est amère
La saveur du dernier baiser!
Mais sur cette chère tombe fermée,
Non, tout n'est pas allé finir!
Le ciel nous a ravi cette âme aimée
Mais à elle doit bientôt nous réunir.

Soulage immédiatement contre l'asthme.—Si vous pouviez lire les milliers de témoignages spontanés reçus par les fabricants de ce remède, vous vous rendriez compte de la valeur du remède du Dr Kellogg contre l'asthme. Tous les cas, débutant ou chroniques, bénéficient de ce remède, et grand nombre de guérisons sont opérées. Pourquoi souffrir ou faire l'essai de remèdes inefficaces quand vous trouvez partout en vente le véritable remède du docteur Kellogg.

SAINTE-ANNE DES CHENES

Séance

Nous donnons plus bas le programme que les jeunes exécuteront dimanche, le 3 au soir.

A. C. J. C. Groupe Langevin

Soirée dramatique et musicale sous le patronage du Révérend P. Alfred Trudel, c.ss.r., curé de la paroisse.

Les Manifestes Electoraux, comédie en trois actes, par le Père Hugolin.

Programme

Acte I.
Un mot du président, M. Aristide Hébert.
Chant.
Acte II.
Déclamation, M. M. Goulet.
Chant: Le Couteau (Botrel), M. Norbert Jutras.
Acte III.
Allocution de Monsieur le Curé.
Un mot de M. Louis Bétournay, du Cercle La Vérendrye.
Grand Opéra, L. Haimeson.

Les Manifestes Electoraux. — Personnages: Chèvrechon, Fred Jodoin; Batiste Latrémouille, Joseph Delorme; Jos. Letellier, A. Bleau; Deux hôtelliers, Isidor Hébert et Jos. Nault; Louis Sobre, Jos. Hébert; Deux tempérants, Alexandre Proulx et A. Champagne; Deux charretiers, Fred Bleau et Jos. Hébert; Un employé de télégraphe, A. Champagne. — La scène se passe à Winnipeg à la demeure du candidat.

Grand opéra. — Personnages: M. Rossignoli, professeur de chant, M. Georges Delisle; Elèves: MM. Avila Ferland, L. Trudeau, N. Fournier, Maurice Goulet, Anatole Bohémier, Hervé Benoist. — M. Marius Benoist au piano.

Levée du rideau à 8 heures précises.

La lecture de ce programme sert d'invitation à l'achat des billets qui seront en vente chez M. Jos. Girard. On pourra aussi se procurer des billets à l'entrée, le soir même.

Invitation spéciale à nos anciens membres et à nos vieux amis de Saint-Boniface, ainsi qu'aux gens de Sainte-Geneviève, Thibautville, Lorette et LaBroquerie.

Venez en foule.

L'Exterminateur de Vers de Mother Graves est un remède agréable aux enfants et l'on ne saurait rien trouver de mieux pour chasser les vers.

Précis de la Guerre

LA SEMAINE

Mercredi, 23 mai.

Kerensky, le nouveau ministre de la guerre en Russie, fait preuve de beaucoup d'énergie et coupe court à la désertion dans l'armée russe. L'Allemagne recommence à déporter les habitants des régions voisines de Bruxelles. Les Poilus font plus d'attaques heureuses au plateau de Vauclerc. Une dépêche de Genève prétend que cela va très mal en Allemagne et que le régime impérial est fort en danger.

Jeudi, 24 mai.

Les troupes canadiennes obligent dans la région de Coulottes les soldats allemands à céder du terrain. On croit que le Brésil et la Chine ne tarderont guère à déclarer la guerre à l'Allemagne. Un raid allemand en Angleterre a fait quelques victimes. La situation maritime s'améliore. Il semble que l'Angleterre a trouvé un moyen efficace de lutte contre les sous-marins.

Vendredi, 25 mai.

Enfin les Italiens font parler d'eux. Une vigoureuse attaque sur un front de dix milles leur a permis de conquérir plusieurs positions importantes, de faire 9,000 prisonniers et de progresser vers Trieste. Des avions italiens ont lancé 10 tonnes d'explosifs sur les lignes autrichiennes. Ce fut une vraie pluie de feu et de fer. Il y a aujourd'hui deux ans que l'Italie déclarait la guerre à l'Allemagne. le congrès irlandais qui devra régler la question irlandaise va clopint clopant. Déjà les Sinn Feiners dont l'influence est indéniable dans tout l'Irlande nationaliste, ont posé comme condition de leur participation à ce congrès le droit pour les délégués de se prononcer en faveur de la complète indépendance de l'Irlande. Lloyd George déclare aux Communes anglaises que la famine n'est plus à craindre et que l'Angleterre est maintenat assurée de venir à bout des sous-marins allemands.

Samedi, 26 mai.

Rien, rien. Famine presque absolue de dépêches. Un raid de 16 dirigeables contre l'Angleterre coûte la vie à 174 personnes. Quelques dirigeables sont abattus par les canons anglais. En Italie, la lutte se poursuit sur tout le front. En France, plusieurs attaques allemandes échouent.

Lundi, 28 mai.

Les Italiens ont traversé la rivière Timavo et occupé le village de San Giovanni, près du golfe de Trieste. Ils ont capturé neuf canons de 6 pouces. Les Russes ont repoussé plusieurs attaques turques. L'artillerie canadienne a détruit les tranchées allemandes à Mericourt Oppy. Il semble que la Russie se réorganise pour la poursuite vigoureuse de la guerre. Les Etats-Unis auront bientôt 100,000 homes en France. Ils entraineront aussi 20,000 aviateurs.

Mardi, 29 mai.

Le Brésil se prépare à saisir tous les navires allemands internés dans ses ports. Les Italiens forcent toujours les Autrichiens reculer. Ils ont actuellement fait 23,681 prisonniers et capturé 36 canons. Au cours de la nuit dernière les troupes anglaises ont fait plusieurs raids sur les tranchées allemandes au sud de Lens et repoussé plusieurs contre-attaques. On s'attend, dit une dépêche de Berlin, à ce que les troupes russes et roumaines fassent une vigoureuse offensive sur tout le front qu'elles occupent.

LA FRONTIERE EST FERMEE

Une amende de $2,500 et 5 ans de prison seront imposés à ceux qui tenteront de quitter le pays sans la permission des autorités

Ottawa, 25. — D'après un arrêté ministériel qui entrera en vigueur aujourd'hui même d'un océan à l'autre, il est défendu sous peine d'une forte amende, à tout homme âgé de 18 à 45 inclusivement, résidant au Canada, de quitter ou d'esayer de quitter le pays pour aucune raison, sans une permission écrite d'un inspecteur du département de l'immigration canadien, ou de toute autre personne autorisée à donner une telle permission, et qui doit être entièrement satisfaite par une déclaration assermentée que le départ n'est pas dans le but de se soustraire à l'appel qui pourrait être fait pour réquisitionner leurs services, militaires ou autres, "qui pourraient conduire au succès Sa Majesté et ses Alliés dans la guerre actuelle."

Toute infraction à ce règlement pourra être punie par une amende n'excédant pas $2,500 ou par un emprisonnement ne dépassant pas cinq ans, ou des deux à la fois. Cet ordre s'applique à tout homme d'âge militaire, spécifié plus haut, excepté aux membres des forces navales et militaires en service, ou aux hommes d'équipage des navires, des trains, traversiers, tramways, etc., circulant entre des points en dedans et en dehors du Canada, quand ils sont en service comme membres de ces équipages.

Il est très important pour toute personne désirant s'absenter temporairement du Canada dans un but légitime, de se familiariser avec les règlements qui sont expliqués dans la déclaration officielle.

Pour obtenir une permission, il est nécessaire d'en faire le demande sur une formule imprimée qu'on pourra obtenir de tout maître de poste ou agent de billet de chemins de fer. Les formules doivent être remplies en double. La permission formelle de laisser le pays, si elle est accordée par l'inspecteur du département de l'émigration, est inscrite sur le duplicata que doit conserver le demandeur et qu'il doit garder constamment sur lui et montrer chaque fois qu'un fonctionnaire de l'immigration en fera la demande.

La formule que doit remplir le demandeur demande les renseignements suivants:

Nom et adrese, date de naissance, nationalité et durée de résidence à la présente adresse.

Les noms et adresses de quatre personnes qui pourront prouver l'identification.

Raisons du voyage et destination; durée probable de l'absence.

Taille, poids, couleur des yeux et des cheveux; occupation.

Chaque formule devra porter en outre une bonne photographie du demandeur.

Les déclarations doivent être signées par le demandeur et assermentées devant un notaire public, un juge de paix ou un commissaire.

Les demandes doivent être contresignées par un garant, qui doit être un gérant de banque, chef de police, membre du clergé ou fonctionnaire du gouvernement du Dominion, et cette personne doit déclarer depuis quand elle connait le demandeur, qu'elle reconnait la photographie comme étant une fidèle image du demandeur et qu'elle croit que les informations données sont justes.

Des règlements spéciaux seront élaborés pour les gens qui demeurent sur la frontière, comme à Windsor, par exemple, ou qui traversent la lingne tous les jours pour aller travailler, comme à Détroit. De même les voyageurs de commerce feront endosser leurs certificats de telle sorte qu'ils n'aient pas à demander un permis à chacun de leurs fréquents voyages.

L'arrêté ministériel est mis en vigueur ce vingt-cinquième jour de mai; pour les premiers jours on tolèrera que les fonctionnaires chargés de son exécution usent d'une certaine discrétion, mais bientôt ce règlement sera appliqué dans toute sa rigueur.

Si la permission est refusée, on pourra toujours en appeler directement au ministère de l'Intérieur.

Tous ceux qui auront obtenu une telle permission devront toujours l'avoir en leur possession, afin de la produire sur demande à tout agent d'immigration. Et en cas de refus l'agent d'immigration aura le droit de conclure que cette permission n'a pas été accordée.

L'arrêté ministériel ajoute que toute personne qui tente de favoriser la désertion ou le départ d'un Canadien se rend coupable du même délit que celui qui veut partir et s'expose aux mêmes pénalités.

MARRAINES DE GUERRE

M. le directeur de la **Liberté**,

Notre comité vous serait reconnaissant si vous vouliez bien reproduire l'appel suivant:

"**On demande des marraines de guerre**"

"Nous lisons dans **Pro Belgica**, "l'ami canadien des Belges" (Montréal, 32 avenue Sussex, hebdomadaire, 1 piastre l'an):

"Un bon nombre de dames et de jeunes filles canadiennes ont pris des filleuls de guerre belges avec lesquels elles sont en correspondance.

"Elles apportent ainsi une distraction à ces braves qui vivent la pénible vie des tranchées, pendant le peu de temps libre que leur laisse le service actif. Ces personnes font acte de générosité, car certaines marraines compatissantes, envoient de temps en temps des dons, qui quelque minimes qu'ils soient, sont reçus avec une bien vive reconnaissance. On ne saurait croire le plaisir que cause la réception de quelques paquets de Sweet Caporal ou de quelques morceaux de chocolats!

"Les bureaux de **Pro Belgica** ont reçu la visite d'une marraine, pleurant à chaudes larmes, parce qu'elle n'avait pas reçu de lettre depuis 6 semaines de son filleul! Bien sûr, disait-elle, entre deux sanglots, il lui sera arrivé malheur. Je ne puis plus guère maintenant que faire dire une messe pour lui! N'est-ce pas déjà plus que de la sympathie?

"Des marraines au coeur large ont adopté plusieurs filleuls. Les dames et les jeunes filles qui voudraient un ou plusieurs filleuls peuvent toujours en obtenir en s'adressant à l'administration de **Pro Belgica**."

UN MARIAGE RATE

(Suite de la page 3)

—Ceci est plus grave, ma bonne Marguerite. A ce que je vois, Placide n'est pas du tout un fervent de l'économie: s'il aime à gaspiller maintenant, saura-t-il ménager plus tard.

—Il changera, Monsieur le Curé, je vous l'assure, il changera. Je lui rendrai notre chez-nous si riant et si agréable, qu'il consentira volontiers à passer les soirées en famille.

—Mauvaise habitude se déracine difficilement... mais enfin, je cède sur ce point et j'accorde que vos soins empressés le retiendront au foyer. Voici une question plus délicate: boit-il?

—Il aime à prendre un petit verre de temps à autre, mais ce n'est pas un ivrogne...

—En êtes-vous sûre?

—J'ai entendu chuchoter par les voisines qu'il se mettait parfois "en fête", oh! pas souvent, et je n'oserais pas le nier carrément... Mais qu'importe? avant de nous marier, je lui ferai promettre de ne plus prendre de boisson.

—Et vous vous imaginez qu'il sera fidèle à sa promesse?

—J'en suis persuadée.... c'est un homme d'honneur que Placide, Monsieur le Curé.

—Homme d'honneur tant que vous voudrez, je vous certifie qu'il retombera dans son vieux péché. Promesse d'ivrogne ne vaut rien.

—Mais je vous dis que je le corrigerai...

—Nenni! ma pauvre Marguerite. La passion de la boisson est presque impossible à éteindre. C'est comme le feu: elle cherche sans cesse un nouvel aliment. Combien de malheureuses se sont illusionnées en se promettant de guérir leur époux de cette honteuse maladie. Combien ont réussi! une sur cent?... et encore! Les quatre-vingt-dix-neuf autres ont mené une existence d'enfer, traînant partout avec elles le boulet d'infamie auquel elles se sont rivées.

—Vous êtes trop sévère, Monsieur le Curé.

—Je suis juste. Si vous aviez été témoin de toutes les misères domestiques engendrées par cette maudite boisson et auxquelles j'ai dû souvent porter secours, vous seriez de mon avis... Mais permettez encore une question, ce sera la dernière: votre ami est-il pieux? remplit-il à la lettre ses devoirs religieux?

—Je ne le vois pas communier bien souvent... il ne fait pas partie non plus de la congrégation de la sainte Vierge, mais j'ai tout lieu de croire qu'il assiste régulièrement à la messe, tous les dimanches.

—Et vous pensez qu'un homme qui ne donne pas plus de place dans sa vie au bon Dieu, pourra être fidèle à ses autres obligations? que celui qui n'aime pas son souverain Bienfaiteur pourra aimer sincèrement son épouse?... Il ne blasphème pas, au moins?

—Ce n'est pas un "sacreur", oh! non! Tout au plus l'ai-je entendu proférer quelques petits jurons, une fois qu'il était de mauvaise humeur.

—Ca suffit, ma pauvre Marguerite: je comprends maintenant le refus de vos parents."

De nouveau, les yeux de la jeune fille se remplirent de larmes.

—"Vous aussi, vous allez le condamner?" implora-t-elle.

—Mon enfant, et la voix du vieux curé se fit religieusement grave, croyez-vous à l'affection de votre père et de votre mère? croyez-vous à la mienne?

—J'y croyais...

—Vous n'y croyez plus!

—C'est que vous... refusez...

—Je ne refuse rien. J'abandonne tout entre vos mains et entre celles du bon Dieu... à une condition.

—Laquelle? interrogea vivement la jeune fille avec l'espoir dans le regard.

—C'est que vous veniez demain recevoir la sainte communion. Lorsque Notre-Seigneur sera descendu dans votre coeur, vous lui demanderez avec instance de faire briller sa lumière dans votre esprit. Dites-lui avec confiance: "O Jésus, je voudrais tant être heureuse dans l'état du mariage! Mais je crains que mon amour ne m'aveugle: guidez-moi vous-même dans le choix de mon époux." Puis avec une sincérité entière, vous repasserez en vous-même ce que vous m'avez déclaré ce soir.. Que le jeune homme qui convoite votre main ne respecte pas vos parents... qu'il est paresseux, ami du plaisir et du jeu... qu'il boit, qu'il est un chrétien tiède. Puis vous écouterez la réponse, non de votre affection, mais de votre raison éclarée par les rayons de la foi et vous demanderez la force virile d'y conformer votre conduite. Bonsoir, mon enfant, et tâchez d'être courageuse.

—Bulletin Paroissial de l'Immaculée Conception.



LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

REMERCIEMENTS

Les familles Campeau, Payment et Guilbert offrent leurs sincères remerciements aux différents membres du clergé et aux nombreuses personnes, tant de Saint-Norbert que de Saint-Boniface, de Winnipeg et des paroisses environnantes, qui, par leur présence au service et aux funérailles de M. Pierre Campeau, sont venus leur donner un témoignage de sympathie et d'estime à la mémoire de celui qu'une mort si inopinée vient de faire descendre dans la tombe.

• • •

La famille Grymonpré offre ses sincères remerciements aux nombreuses personnes qui lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de la mort de Mme Grymonpré.

CONCERT HELIE

C'est le 19 juin prochain, dans la grande salle de l'Académie Saint-Joseph, qu'aura lieu le concert de chant, donné par M. S. Hélie, sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

Comme nous l'annoncions dernièrement, les recettes iront au profit de la contribution (déjà ouverte) pour le nouvel orgue de la cathédrale. Il n'y aura donc qu'avantage à s'y rendre en grand nombre. Le programme sera donné au long plus tard. Pour le moment, nous pouvons annoncer que MM. Hélie et Beaupré rendront un magnifique duo (baryton et ténor) tiré des "Pêcheurs de perles" de Bizet.

Les billets seront mis en vente, la semaine prochaine. Qu'on ne l'oublie pas.

SAINT-BONIFACE

Baptêmes

Le 13 mai. — Marguerite, fille de Louis Devodderst et de Léontine Vansteelandt.

Le 13 mai. — Joseph-Gilles, fils de Médéric Trudeau et de Géraldine L'Heureux.

Le 15 mai. — Marie-Lora-Flaviana, fille de Charles-Borromée Genest et de Angélina Girouard.

Le 20 mai. — Joseph-Jean-Baptiste-Trefflé-Hector, fils de Onésime Ricard et de Clara Métayer.

Le 20 mai. — Yves-Joseph-Marie, fils de Louis Langlamet et de Albina Dodrigue.

Le 24 mai. — Lucien-Armand-Antonio, fils de Antonio Talbot et de Anna Daigneault.

• • •

Mariages

Le 14 mai. — Henri Lévêque et Marie-Louise Leblanc.

Le 22 mai. — Wilfrid Jacques et Angélina Saint-Laurent.

• • •

Sépultures

Le 14 mai. — Médéric, fils de Timothée Allard, décédé à l'âge de trois ans.

Le 16 mai. — Albert-Paul, fils de Eugène Sourisseau et de Eugénie Pellé, noyé accidentellement, le 14 courant, à l'âge de un an et huit mois.

• • •

Eczéma. "Pendant plusieurs années", écrit M. Victor Corenflos, de Brazil, Ind., "Je souffrais d'eczéma, et de maux dans tout le corps; pendant la nuit, je ne pouvais presque pas dormir. Tout ceci avait lieu avant d'avoir employé le Novoro. Je me sens mieux maintenant que jamais auparavant." Jeunes et vieux trouvent dans le Novoro une source de santé et de force. Il n'est pas en vente dans les pharmacies, mais il est fourni au public directement du laboratiore des fabricants, le Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

SACRE-COEUR

Baptêmes

24 mai. — Marie-Edna Aubert, née le 22 courant. Père, Joseph-Arthur Aubert. Mère, Eva White. Parrain, Louis Gagné, représenté par C. Lecuyer; marraine, Délima Aubert, représentée par Emeselda Aubert.

27 mai.—Marjorie-Anna-Norma St-Godard, née le 15 avril. Père, William-Henri St-Godard; mère, Emily-Anna Thompson. Parrain, Georges St-Godard; marraine, Mme Georges St-Godard.

• • •

M. Joseph-Roméo Dumoulin a épousé, cet après-midi, Mlle Marie-Berthe Mathieu.

Les jeunes époux sont partis en voyage de noces à Montréal.

L'UNION CANADIENNE

Nous avons entrepris de nous occuper des listes électorales qui se feront bientôt. Ceci fut décidé à une assemblée générale de la société Saint-Jean-Baptiste, dimanche dernier. Les jeunes de l'Union Canadienne s'occuperont donc de cette tâche importante. Inutile de dire que nous comptons sur la bonne volonté et la coopération de tous les membres de l'Union et de toute la population canadienne-française de Saint-Boniface.

• • •

Mgr l'Archevêque nous disait, dans une de ses admirables conférences, que nous avions une seule arme pour nous défendre contre les nombreux ennemis de notre foi, de notre langue et de nos droits. C'est le bulletin aux jours d'élection. Il faut donc que tous les citoyens et citoyennes de Saint-Boniface fassent inscrire leur beau nom de Canadiens français sur les listes électorales. C'est un devoir, et quiconque y manquerait commettrait certainement un crime contre notre race.

• • •

Il y aura un bureau ouvert à ce propos dans notre "chez-nous", et nous pourrons vous donner les renseignements désirés. Nous en recauserons plus tard. Pour le moment nous nous contentons d'annoncer ce fait au public français de Saint-Boniface, afin qu'on soit prêt lorsque le temps arrivera de faire acte de citoyen et de patriote.

• • •

Notre équipe de balle au camp senior a affaire à de rudes adversaires, mais ne désespère pas d'en avoir raison. Il suffit de s'entraîner et de pratiquer avec ardeur. Courage donc et le succès couronnera vos efforts.

Les intermédidiares n'ont pas l'intention de se faire ôter la coupe et ont débuté par d'écrasantes victoires. Tant mieux: un travail bien commencé est à moitié terminé. Le lanceur Wynant est un véritable "casse-tête" pour les adversaires.

• • •

Le sérieux se mêle à l'agréable, aux plaisirs, dans nos réunions. Toutes les questions y sont discutées avec entrain et sérieux. Si vous voulez connaître les avantages de la conscription, notre ami Gédéon Lemay se charge de vous les faire connaître.

• • •

Notre trésorier est bien occupé en ce moment. Son travail quotidien et le secrétariat de l'Union lui en donne plein les mains. Il est malheureux que nous ne voyions plus sur les journaux aucun article signé Amour, Délices...

On ne te voit plus, où es-tu, Amour?

• • •

Le président du Comité de Presse doit partir prochainement pour un voyage dans les cantons de l'Est. Nous lui souhaitons un bon voyage et un heureux retour parmi les nombreux copains, ses amis.

• • •

Le président de l'Union va se reposer pendant quelques semaines et fera un voyage d'agrément dans la province chère aux Canadiens, notre mère-patrie à nous tous, la province de Québec. Nous regrettons son départ, mais nous tenons à lui souhaiter le plus beau des voyages et un prompt retour parmi ses très nombreux amis. Il y en a qui vont s'ennuyer!

AU CLUB "LE CANADA"

Le nombre des habitués du populaire établissement qu'est la salle à manger du club "Le Canada" augmente tous les jours. Y prendre un repas, c'est se décider à y revenir chaque fois qu'on se trouve obligé de dîner ou de souper en ville, et cela pour plusieurs raisons.

D'abord et avant tout on y rencontre des amis de langue française; en second lieu on mange très bien; troisièmement tout est méticuleusement propre, et le service est parfait; quarto, dans le fumoir à côté, en fumant un cigare, on peut faire une partie de billard, lire son journal ou causer avec un ami en attendant l'heure d'aller reprendre son travail.

Vous qui lisez ceci, essayez. Vous connaissez l'adresse: 282 rue Main, en face du Bureau Industriel.

AVIS

Agence Consulaire de France

Les citoyens français ci-après nommés sont priés de bien vouloir se présenter à l'Agence Consulaire de France à Winnipeg, pour prendre connaissance de différents documents les concernant:

MM. Jules Olier, George Totel, Pierre Broustal.

POUR LES RESERVISTES FRANCAIS

Lundi prochain, au théâtre Walker, un programme de chansons françaises sera exécuté en supplément de la belle pellicule cinématographique intitulée "Mères de France".

Les profits de cette soirée iront à la caisse de l'oeuvre des réservistes français.

On peut se procurer des billets d'entrée en s'adressant à Mme F.-T.-J. White, 987 avenue Dorchester, ou téléphone Fort Rouge 2347 ou aux guichets du théâtre et aux deux pharmacies de Saint-Boniface.

Un certain nombre de billets ont été mis gratuitement à la disposition de Mme White pour être distribués gratuitement aux femmes des réservistes français.

Pour les séances de mardi et mercredi, la Marseillaise sera chantée à chaque séance, et 50 pour cent des recettes iront au Fonds Patriotique pour l'aide des femmes de réservistes français.

THE T. EATON Co LIMITED

WINNIPEG CANADA

L'ATTITUDE DU CHEF LIBERAL

Laurier n'a pas dit qu'il était contre la conscription

Ottawa, 25. — Sir Wilfrid Laurier, chef du parti libéral, a autorisé le sénateur L.-O. David à nier catégoriquement une déclaration qui aurait été faite par M. Tancrède Marsil, à une assemblée contre la conscription. M. Marsil, d'après certains journaux, aurait dit avoir reçu une lettre de M. Laurier dans laquelle ce dernier aurait déclaré qu'il avait l'intention de s'opposer à la conscription et à la prolongation du terme parlementaire. M. David a éét autorisé à déclarer que jamais pareille lettre n'a été écrit par sir Wilfrid Laurier.

"MERES DE FRANCE"

La direction du Théâtre Walker a eu la grande amabilité d'accorder à Mme J.-H. Bourgouin des billets de faveur pour les épouses des réservistes français et les militaires en congé ou libérés; ces billets sont délivrés pour l'une des représentations du 4 juin. Les personnes qui auraient été oubliées dans l'envoi des dits billets sont priées de bien vouloir les réclamer aux bureaux de l'agence Consulaire de France.

MAISON A VENDRE

Maison à vendre, avec étable et puits. Très bien située, près de l'église. Pour tous renseignements, s'adresser à

Mme Girardin,
Dunrea, Man.

A VENDRE

Une forge bien outillée; emplacement magnifique pour un grand garage, dans un village canadien-français. S'adresser au bureaux de la **Liberté**.

A LOUER

Une maison à quatre chambres et une bonne étable. $13 par mois. S'adresser à

C.-A. Gareau,
410 rue du Collège,
Saint-Boniface, Man.

ECHANGE

Maison et lot, rue Marion, 66 pieds par 145, troisième lot sud-ouest du coin des rues Marion et Taché, évalué à $20,000, à échanger pour ferme ou propriété de ville ayant titre clair. S'adresser à

M. E.-M. BEAUDRY,
357 rue DesMeurons,
Saint-Boniface, Man.

ON DEMANDE

Une fille instruite en français et en anglais, sachant aussi la sténographie et la clavigraphie.

S'adresser:

Banque d'Hochelaga,
433 rue Main, Winnipeg.

A LOUER

Un joli haut de maison avec six chambres et toutes les commodités. S'adresser à

C.-A. Gareau,
410 rue du Collège,
Saint-Boniface, Man.

Concessions gratuites de la Oregon and California Railroad Co. Retombées en la possession des Etats-Unis par une loi du Congrès en date du 9 juin 1916, 2,300,000 acres offerts et mis en vente comme homesteads. Terres de culture. Comprenant une partie des meilleures terres encore libres aux Etats-Unis. Profitez-en. On peut obtenir pour une piastre une grande carte donnant description du terrain, du climat, etc. S'adresser à la Grant Lands Locating Co., Casier 610, Portland, Oregon.